

relations

juin 1998 3,95\$ no 641

Juifs à Montréal

Réflexions pour l'avenir

À lire également dans ce numéro:

- un commentaire de Diane Willey sur le récent document du Vatican sur la Shoah
- un article du docteur Pierre Morissette, sur l'accompagnement des mourants



relations

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de chrétiens et de chrétiennes engagés dans la promotion de la justice.

DIRECTRICE
Carolyn Sharp

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Jean Périgny

ASSISTANT À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Dominique Boisvert, Normand Breault, Céline Dubé, Joseph Giguère, Marie-Paule Malouin, Guy Paiement, Francine Tardif

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Jean-Marc Biron, Jacques L. Boucher, René Boudreault, Raymonde Bourque, Guy Dufresne, Jean-Marc Éla, Vivian Labrie, Jean Pichette, Jean-Paul Rouleau

BUREAUX

25, rue Jarry ouest
Montréal H2P 1S6
tél.: (514) 387-2541
télééc.: (514) 387-0206

ABONNEMENTS
Hélène Desmarais

10 numéros (un an) : 28,00\$ (taxes incl.)
Deux ans : 49,00\$ (taxes incl.)
À l'étranger : 29,00\$
Abonnement de soutien : 75,00\$
Visa et Mastercard acceptés

TPS: R119003952
TVQ: 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repères* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes en s'adressant à *University Microfilm*, 300 North Zeeb Road, Ann Arbor Michigan 48106-1346 USA.

Envoi de publication - Enregistrement no 0143

« Nous voulons contribuer à la construction d'un pays différent de celui que nous connaissons. Pour cela, nous travaillons à récupérer la mémoire de notre peuple. Notre chemin a été et continue d'être rempli de périls, mais la construction du Règne de Dieu comporte des risques et ne peut être faite que par ceux et celles qui auront la force de les affronter. » C'est avec ces paroles prophétiques que Monseigneur Juan Gerardi, évêque auxiliaire et co-ordonnateur du Bureau des droits humains de l'archevêché de

UN TÉMOIN GÊNANT...

Guatemala, a déposé le rapport *Guatemala, Nunca Mas (Guatemala, jamais plus!)*. Moins de quarante-huit heures plus tard, il fut trouvé mort, assassiné, défiguré par un bloc de béton.

De 1960 à 1996, le peuple guatémaltèque a subi un des plus violents conflits armés de tout le continent latino-américain. Le rapport, après trois ans d'études, fait le point sur les violations massives des droits humains qui ont alors affligé le peuple guatémaltèque et, surtout, la population autochtone. Quelque 1400 pages documentent 55 021 cas de violations des droits humains - meurtres, disparitions, détentions arbitraires, viols et autres atteintes à la dignité humaine -, pour conclure incisivement à la responsabilité de l'armée guatémaltèque, dans 79,2% des cas étudiés.

Cette mort nous rappelle à quel point les auteurs des crimes contre la dignité humaine craignent la présence de témoins. La proximité d'yeux et d'oreilles sensibles au sort de leurs victimes attire trop de lumière sur des actes qu'ils préfèrent garder dans l'obscurité et le silence. Juan Gerardi savait tout cela. Évêque de Quiche, au début des années 80, il a fermé son diocèse pour protester contre les nombreux abus dont furent victimes les membres de son Église, et fut lui-même obligé de s'exiler.

Le projet néo-libéral pour les Amériques favorise l'oubli de la période meurtrière qui a secoué l'Amérique latine, il y a si peu d'années. Le souvenir des victimes perturbe les mythes de la démocratie restaurée et du progrès renouvelé. Nous rappeler les petites gens dont les vies furent brisées par le déferlement de la violence nous invite à nous interroger sur leur sort actuel, à questionner la présence, parmi les gouvernants, des individus et institutions responsables de tant de souffrances. Ainsi est rendu visible à quel point les politiques actuelles figent les rapports de force de jadis, faisant, des oppresseurs, les gagnants du nouvel ordre mondial et, des survivants, les perdants.

Martyr: du grec, pour témoin. L'Église primitive savait l'importance de tels témoignages, accordant, à ceux et celles qui refusaient de sacrifier sur l'autel de l'empereur, un statut privilégié au sein de la communion des saints. Le courage héroïque de Juan Gerardi, comme celui d'Oscar Romero, nous interpelle tous et toutes. Alors qu'une certaine complaisance nous inviterait à nous détourner de la souffrance de nos sœurs et nos frères, l'espérance du Règne de Dieu nous interdit d'immoler leur mémoire sur l'autel de la loi du marché.

Carolyn Sharp

face à l'actualité

avec Louis Balthazar, André Beauchamp,
Élisabeth Garant, Jacques
St-Amant et Diane Willey

LA FUSION DES BANQUES ROYALE ET DE MONTRÉAL

Au lieu de réagir à la concurrence en devenant meilleures, elles veulent se défendre en devenant plus grosses.

Près d'un tiers des Québécois s'attend à ce que la fusion entre la Banque royale du Canada et la Banque de Montréal ait des conséquences négatives pour les consommateurs; un autre bloc de 21% ne sait trop que penser de ce projet par lequel se regrouperaient la plus grande banque au Canada et la troisième plus grande banque. Douze pour cent des consommateurs québécois font surtout affaire avec la Banque royale et 7%, avec la Banque de Montréal¹.

Les consommateurs ont de bonnes raisons de s'inquiéter. Quand ils s'efforcent de justifier leur projet de fusion, les dirigeants de la Banque royale et de la Banque de Montréal mettent surtout l'accent sur les avantages qu'ils auraient quant à leur capacité de faire des affaires sur les marchés internationaux et d'investir dans la haute technologie. Les besoins des consommateurs ordinaires passent en second. Les consommateurs à faible revenu, eux, semblent plutôt négligeables.

Il est vrai qu'on assiste présentement à un phénomène de concentration extraordinaire dans l'industrie bancaire, à l'échelle mondiale. Aux États-Unis, en Suisse, en Belgique ou aux Pays-Bas, les banques fusionnent à qui mieux mieux. Plusieurs grandes banques mondiales investissent dans des institutions situées dans d'autres pays: les banques espagnoles et canadiennes, par exemple, sont de plus en plus présentes en Amérique latine. Plusieurs experts sont d'avis que, d'ici quelques années,

les marchés internationaux seront dominés par moins de dix grandes institutions. Même si on regroupait les trois plus grandes banques au Canada, cette méga-institution serait encore trop petite pour entrer dans ce petit club. Bref, les banques canadiennes ne sont pas vraiment dans la course.

Cela ne les empêche toutefois pas d'exceller dans certains créneaux particuliers, ni de trouver un intérêt à accroître leurs activités à l'étranger. Nos banques, y compris la Royale et la Banque de Montréal, sont en très bonne santé et peuvent parfaitement se développer sans passer par une fusion. La Banque royale, par exemple, a joué un rôle de premier plan en 1996, lors du refinancement du groupe d'assurances Lloyds, à Londres. La Banque Toronto-Dominion est un des principaux prêteurs au monde dans le domaine des télécommunications, et un des principaux courtiers à escompte aux États-Unis. Les exemples de ce genre abondent.

S'il n'y a donc pas de raison évidente pour effectuer cette fusion, il y aura assurément des conséquences pour les consommateurs. Dans plus de 200 localités au Canada où on retrouve à la fois une succursale de la Banque royale et une de la Banque de Montréal, la réduction de la concurrence ne fera rien de très bon pour les frais bancaires, ni pour l'amélioration du service. Il faut s'attendre à des fermetures de succursales ici et là, comme l'admettent d'ailleurs privément des dirigeants d'une des deux banques.

Les investissements technologiques que font miroiter les banquiers, quant à eux, ne profiteront pas également à tous.

1. Ces données sont tirées d'un sondage CROP réalisé pour Option consommateurs, en février 1998.

Presque un quart des Québécois (23%) n'utilisent jamais le guichet automatique, par exemple; cette proportion augmente à 39% chez les personnes vivant dans un ménage au revenu annuel inférieur à 20 000\$ et à 60% pour les gens ayant moins de huit ans de scolarité. Même chose pour la carte débit: 55% des gens à faible revenu et 74% des gens très peu scolarisés s'en servent². Pour ces consommateurs, les services bancaires de base demeurent essentiels, mais ils risquent d'y avoir de moins en moins accès à mesure que les banquiers poussent leurs clients vers les paiements électroniques et les nouvelles technologies.

Au fond, la volonté de la Royale et de la Banque de Montréal de fusionner doit être comprise dans le contexte de la restructuration du marché bancaire canadien. Des institutions étrangères (des banques, mais aussi, par exemple le groupe GE), leur font sérieusement concurrence dans le marché des prêts aux grandes entreprises. Ces entreprises elles-mêmes aiment maintenant mieux émettre des actions pour se financer qu'emprunter à la banque. Les assureurs et les vendeurs de fonds mutuels offrent de plus en plus de services quasi-bancaires. En fusionnant, les deux banques veulent mieux résister à ces nouveaux concurrents, qui se sont développés dans des domaines où les clients

étaient insatisfaits du service offert par leur banque et sont donc allés voir ailleurs. Au lieu de réagir en devenant meilleures, elles veulent se défendre en devenant plus grosses.

Leurs clients n'y gagneront pas. Les citoyens à revenu moyen ou modeste, en particulier, ne trouveront rien de bon à la concentration des banques. Même si des institutions étrangères s'installent au pays dans l'avenir, ce sera d'abord pour offrir des services aux entreprises, et non pour ouvrir une succursale au coin de la rue principale.

La fusion doit être approuvée par le ministre des Finances, M. Paul Martin. Le ministre ne se prononcera pas avant qu'un groupe de travail, mis sur pied en 1996 pour examiner toutes les questions liées à la restructuration des services financiers, ait remis son rapport, attendu en septembre prochain. D'ici là, il reste un peu de temps aux organisations de citoyens pour réagir et s'opposer à une fusion dont nous n'avons pas besoin. ■

Jacques St-Amant
Option Consommateurs

2. Ibid.

QUESTIONS POSÉES PAR UNE GRÈVE DE LA FAIM

Le souci des personnes et l'esprit de générosité ne doivent pas évacuer une réflexion critique sur les véritables enjeux de nos politiques d'immigration.

Pendant 38 jours, en février et mars dernier, une vingtaine de Chiliens et Chiliennes ont fait une grève de la faim, au sous-sol de l'église Saint-Jean de la Croix à Montréal, afin d'obtenir le statut de réfugiés politiques pour les quelque 160 familles qu'ils représentaient. Malgré la couverture médiatique, l'opinion publique est restée hésitante: si certains ont donné un appui total à la démarche des grévistes, plusieurs ont travaillé à une solution sans appuyer la grève, tandis que d'autres s'abstenaient de prendre position ou s'opposaient à toute solution globale en réponse à un tel moyen de pression.

Un comité de soutien a finalement été mis sur pied pour prendre le relais des Chiliens et s'assurer, de la part de tous les piliers du gouvernement, d'une étude individuelle aussi favorable que possible de chaque situation, mais sans garantie formelle quant au résultat: certains seront peut-être reconnus comme réfugiés ou profiteront de programmes humanitaires, mais une grande partie devra sans doute quitter le pays pour faire, de l'étranger, leur demande d'immigration.

Il est important de revenir sur certains enjeux d'un tel événement: ceux du refuge, de l'immigration, et du rôle de l'Église. De telles situations sont complexes et notre réflexion est forcément colorée par plusieurs facteurs externes: notre préoccupation à l'égard des graves conséquences possibles d'une grève de la faim, nos solidarités à l'endroit de la cause chilienne, l'opinion de certains médias qui croient que «le Canada est devenu l'aubaine du siècle pour ceux qui veulent court-circuiter le processus d'immigration» (Lysiane Gagnon, *La Presse*, 10 mars 98), etc. Tentons tout de même de clarifier certaines questions.

Nous voulons que le Canada assure la meilleure protection possible à tous ceux et celles qui ont le plus besoin de protection contre les menaces faites à leur vie et à leur sécurité, contre la persécution au sens de la Convention de Genève ou contre les situations inhumaines qui leur sont imposées. Pour que le Canada continue d'offrir, avec l'appui de sa population, la protection aux réfugiés, il est essentiel que ce statut soit accordé à ceux et celles qui en ont effectivement besoin.

Pour cela, il importe de reconnaître et d'accepter qu'il ne suffit pas, pour obtenir le statut de réfugié au Canada, de vivre dans un pays où les droits humains sont moins assurés qu'ici; car alors, ce sont les trois quarts de la planète qui se qualifieraient à ce titre. En ce sens, appuyer la véritable protection des réfugiés nous oblige à dépasser les bons sentiments et les sympathies personnelles pour analyser, avec empathie mais aussi objectivement que possible, les besoins réels de protection de chaque cas individuel.

Nous voulons aussi que des personnes qui vivent des situations beaucoup plus difficiles que les nôtres, à divers niveaux, puissent avoir une chance de venir au Canada comme immigrants. Pour cela, il est fondamental que les critères de sélection ne deviennent pas trop restrictifs ou élitistes (ce qui peut arriver avec la révision actuelle de la législation fédérale de l'immigration), car le statut de réfugié devient alors la seule voie possible pour tenter d'immigrer dans ce pays. Et on peut difficilement reprocher à des gens d'essayer de quitter une situation pénible pour tenter d'améliorer leur sort! Surtout quand des gens sans scrupules profitent de la misère du Sud pour faire miroiter, souvent à prix d'or, la possibilité d'immigrer ici ou de rester ici.

C'est pourquoi la grève de la faim des Chiliens pose une question fondamentale d'immigration autant qu'une question de refuge. Et le comité de soutien devrait se préoccuper, en même temps que de la solution juste des cas spécifiques, de poser la question plus large de la réforme entreprise de nos politiques canadiennes d'immigration.

Enfin, nous croyons que l'Église a un rôle essentiel et difficile à jouer dans l'accueil de la misère humaine, dans l'appel au partage généreux et dans la résolution pacifique des différends. Et nous sommes heureux de constater qu'elle a joué courageusement ce rôle dans la récente grève des Chiliens: d'abord au niveau de la paroisse et de son pasteur, qui ont su, malgré d'énormes pressions, faire primer l'accueil des personnes en si-

tuation de détresse et garder ouverte la porte au dialogue; mais aussi au niveau de la pastorale sociale du diocèse, qui a joué un rôle crucial dans toutes les négociations, et de l'Archevêque qui a accepté de présider le comité de soutien.

À l'intérieur des limites imposées par nos lois, et dans une analyse réaliste de notre conjoncture économique et politique, l'Église devra toujours rester celle qui invite à ouvrir un peu plus les bras, à élargir un peu plus nos coeurs, à accueillir un peu plus l'étranger. Et ce sera à nous de trouver les arrimages concrets entre la générosité et les contraintes de la réalité. ■

Élisabeth Garant

Centre justice et foi

« PAS D'AVENIR SANS MÉMOIRE »

La récente déclaration de l'Église sur la Shoah: pas tout à fait un acte de repentance, mais un processus qui y mène.

Le 16 mars dernier, la Commission du Saint Siège pour les relations religieuses avec les juifs publiait un document intitulé *Souvenons-nous. Une réflexion sur la Shoah*. Si l'initiative, comme telle, avait été bien accueillie, le texte suscita de nombreuses critiques, tant de la part de juifs que de chrétiens, qui espéraient beaucoup plus. Le document est le résultat de onze ans de réflexion. Comme la *Déclaration de repentance des évêques français* (30 septembre 1997), il se situe dans l'engagement de l'Église à la repentance et au renouveau, au seuil du nouveau millénaire. Malheureusement, le présent document n'a pas cette transparence qui faisait la force de la déclaration française.

Dans le climat actuel des relations entre chrétiens et juifs, le plus important dans ce document reste implicite. De toutes « les façons par lesquelles l'image du Créateur dans l'homme lui-même a été défigurée », de tous les « modes de pensée et d'action qui constituaient de véritables formes de contre-témoignages et de scandale », on sent bien que ce qui pèse le plus lourd sur la conscience de l'Église catholique, c'est la Shoah. À la lumière de ce document, toutes les autres horreurs de totalitarisme, de racisme et de génocide qui ont marqué ce siècle apparaissent comme bien peu à côté de cette catastrophe. Et, derrière la distinction un peu ardue entre antijudaïsme et antisémitisme, on entrevoit une conscience profondément troublée par le fait que « l'enseignement du mépris », dans l'Église, ait pu contribuer à l'éclosion de la Shoah.

En fait, la nature et le but de ce document sont loin d'être clairs. Ils s'embrouillent particulièrement dans ces passages où, au lieu de déclarations précises sur les sujets les plus sensibles, on a droit à des généralités sur l'humanité et sur sa condition pécheresse! Si on voulait faire là un acte de repentance, on peut dire que cette déclaration n'a pas abouti. Devant cette « innommable tragédie » qu'est la Shoah, le document n'arrive pas à reconnaître sans équivoque le rôle historique de l'Église. Or, la repentance est impossible si on ne se reconnaît d'abord responsable.

À côté de marques de profonde douleur devant la souffrance

des juifs dans la Shoah, le document se permet certaines distinctions qui, au mieux, évitent les vraies questions et, au pire, sont plutôt de nature à blesser qu'à guérir. Il dissocie l'enseignement officiel de l'Église de ces « interprétations erronées et injustes... du Nouveau Testament » qui ont été « définitivement rejetées par le deuxième concile du Vatican ». Mais des études ont démontré que cet « enseignement du mépris » trouve ses racines dans les sermons et les écrits des Pères de l'Église, comme saint Jérôme et Jean Chrysostome. On trouve d'ailleurs une trace de cet enseignement dans la subtile distinction du document entre la « dévotion à la loi » chez les juifs et « l'enseignement chrétien de l'amour ».

C'est cet antijudaïsme religieux qui a empoisonné les relations entre l'Église et les juifs durant deux mille ans et qui a créé une atmosphère propice à l'éclosion de l'antisémitisme nazi. Pourtant, en affirmant que c'est l'antijudaïsme sociologique et politique du XIXe siècle qui est la base de l'antisémitisme nazi – et dont les racines se situent hors du christianisme –, le document déclare que « la Shoah était le fruit d'un régime moderne tout à fait néopaganiste », ce qui permet rétrospectivement d'en dissocier l'Église.

Quand nous aurons accès aux archives du Vatican, nous saurons de façon plus complète comment l'Église a réagi à la Shoah. Nous n'en connaissons que des bribes maintenant, ce qui rend tout jugement difficile, sinon impossible. Ceci dit, il est urgent de nous pencher sur un autre aspect de la mémoire de la Shoah, malheureusement trop implicite dans la déclaration: l'ecclésiologie qui se dessine en fond de trame de ce document. Face à la Shoah, le texte tente de donner une image de l'Église. Il fait état de trois voix: celle de ceux qui se sont opposés aux Nazis, la voix silencieuse de ceux qui n'ont pas eu le courage de protester et enfin la voix de « l'Église en tant que telle », qui approuve la première et regrette profondément les erreurs et les manquements de la seconde, mais sans jamais s'identifier à aucune des deux!

Pourtant l'Église est faite des chrétiens, en Europe, qui ont résisté aux Nazis et de ceux qui n'ont pas résisté; elle est cons-

tituée des chrétiens, dans les gouvernements à travers le monde, qui ont accueilli les réfugiés juifs dans les années difficiles et de ceux qui ne l'ont pas fait. Comme Église, notre devoir est de rappeler ces expériences où l'Église a eu le courage d'agir, et d'en tirer des leçons; mais notre devoir est aussi de nous repentir des moments où l'Église n'a pas eu ce courage; et la communauté juive a besoin de nous entendre dire cela. Voilà ce sur quoi nous pouvons demander à nos amis juifs de «nous écouter avec générosité de cœur». Ce faisant, nous assumerons l'affirmation des évêques allemands en 1995: cette Église que nous disons sainte et que nous vénérons comme un mystère, est aussi une Église pécheresse, qui a besoin de conversion.

À tout prendre, c'est peut-être le titre qui énonce le plus clairement la principale contribution de cette déclaration aux relations actuelles entre juifs et chrétiens. Au lieu d'un acte de

repentance quelque peu convaincant de la part de l'Église, on y trouve une invitation aux catholiques et à tous les chrétiens à s'engager dans un processus de mémoire pour l'avenir (*memoria futuri*); on nous demande de méditer sur la Shoah, sur ses causes et sur l'impératif moral qui empêchera à jamais le retour d'une telle abomination. Le document déclenche cette réflexion en posant des questions pertinentes sur comment «les préjugés enracinés dans quelques esprits et cœurs chrétiens» et comment «le sentiment antijuif parmi les chrétiens» ont facilité la persécution massive des juifs par les Nazis. Cette voie vers l'avenir peut nous conduire à de véritables actes de repentance et à cette nouvelle relation avec le peuple juif, que manifestement souhaitent profondément les auteurs de la déclaration. ■

Diane Willey, nds

Directrice associée au Centre canadien d'oecuménisme

LA TORNADE CHAREST

Gare à la pensée magique! Les problèmes du Québec ne peuvent se résoudre comme par enchantement, uniquement par la venue d'un «Sauveur», si charismatique soit-il.

Un événement médiatique sans précédent! Jamais une candidature à la chefferie d'un parti politique québécois n'aura suscité une telle attention de tous les médias du Canada. Les élites politiques du Canada anglais se sont donné le mot pour promouvoir cette candidature. On a drapé le beau jeune homme dans l'unifolié, on a vanté toutes ses qualités, on lui a soudainement refusé tout avenir à la direction du Parti progressiste-conservateur. Même ses ennemis d'hier l'ont encouragé à venir à Québec. Il fallait entendre Jean Chrétien se faire tout miel à l'endroit de celui qu'il avait féroce ment combattu il y a moins d'un an. Il est bien vrai que le départ de Charest des Communes affaiblit à la fois le Parti conservateur et le Bloc québécois. Quelle aubaine pour les Libéraux qui se sont toujours crus les dirigeants naturels de ce pays!

Il y a là quelque chose de troublant, qui frise l'indécence. Rarement les Canadiens des autres provinces auront-ils autant donné le ton à la politique québécoise. Cela rappelle 1939, l'intervention solennelle des députés fédéraux du Québec pour faire battre Duplessis, trop tiède quant à l'effort de guerre.

Il faut dire que les Québécois sont les premiers à accueillir le «sauveur» en étonnante majorité. Le Parti libéral vend des cartes comme jamais. Celui qui n'est pas encore chef voit sa victoire assurée par plusieurs sondages. Se peut-il que l'électorat du Québec soit à ce point volatile, à ce point charmé par le charisme d'un nouveau leader? Qui a déjà dit que les Québécois n'ont que des sentiments? Comment autrement expliquer le passage subit de l'appui au gouvernement Bouchard à l'enthousiasme envers le nouveau venu?

Rappelons-nous tout de même que les Québécois, avec une constance exemplaire, sauf de rares exceptions, ont toujours manifesté leur préférence pour une voie moyenne entre le fédéralisme homogène à la Trudeau et la souveraineté du Québec. Un fédéralisme renouvelé faisant place à la reconnaissance de la spécificité québécoise a toujours obtenu leur préférence. C'est

en désespoir de cause que tant d'entre eux ont appuyé et pousseront encore appuyer un projet de souveraineté. Que survienne donc un espoir et ils se tourneront spontanément vers celui ou celle qui l'incarne. Or, Charest, qui a toujours bien pris soin de se dissocier de l'arrogance et des méthodes fortes du Parti libéral du Canada et des héritiers de Trudeau, incarne cet idéal. Comme d'ailleurs Brian Mulroney l'incarnait jadis, au temps du «beau risque».

Mais que les Libéraux québécois ne pavoient pas trop vite! Sans doute, leur nouveau chef aura beau jeu d'exploiter les frustrations d'un électoral qui ne compte plus les raisons d'être mécontent de son gouvernement et de l'équipe sans lustre qui le dirige. Les doléances s'accumulent dans le secteur de la santé et des affaires sociales, dans l'éducation, au niveau des municipalités, des régions et, au premier chef, de la grande déprime mont-réalaise. On a dit et redit que le gouvernement de Québec se désintéresse tout à fait de la métropole où pourtant vivent et travaillent le plus souvent, exception faite du cirque parlementaire, le plus grand nombre des membres de ce gouvernement.

À tous ces maux, cependant, M. Charest devra bien proposer des remèdes, des solutions de rechange. Osera-t-il critiquer le «néo-libéralisme» excessif du gouvernement du Parti québécois, comme on le fait un peu partout? Avec quel argent ramènera-t-il des lits dans les hôpitaux, des effectifs scolaires plus adéquats? Est-ce bien Jean Charest qui va répondre au désespoir des pauvres, des chômeurs et de tous les laissés-pour-compte de la nouvelle économie mondiale?

Et la troisième voie, quelle sera-t-elle? La déclaration de Calgary recouvrera-t-elle avec Charest les vertus qui lui ont manqué jusqu'ici? Comment le nouveau chef nous expliquera-t-il que le principe de l'égalité des provinces est compatible avec l'unicité du Québec et l'autonomie politique qui doit nécessairement l'accompagner? S'il doit nous rappeler Jean Lesage, lui aussi parti d'Ottawa il y a quarante ans, faudra-t-il souligner que ce dernier

est passé de «C'est le temps que ça change» à «Maîtres chez nous» en l'espace de deux ans?

En tout ceci, gare à la pensée magique qui laisse croire qu'il suffit de ne plus parler d'un problème pour qu'il s'envole comme par enchantement. Suffit-il vraiment qu'on cesse de parler de souveraineté pour que disparaissent tous nos maux, tous les maux de notre économie dont la plupart sont structurels plutôt que conjoncturels? Nous avons connu, en 1982, à un moment où la souveraineté n'était plus à l'ordre du jour, une des pires récessions économiques depuis la grande dépression des années trente. Qu'un Jean Charest devienne premier ministre du Québec, cela ne fera pas disparaître non plus l'incertitude politique. Cette incertitude, faut-il le rappeler, elle n'est pas due à la possibilité d'un référendum autant qu'à un certain événement qui a

eu lieu en 1981-1982 et qui a consacré l'isolement du Québec. Tant que l'Assemblée nationale n'aura pas ratifié la Constitution de ce pays, nous n'aurons pas atteint de véritable stabilité politique.

Gare encore à la pensée magique des autres qui croient qu'il suffira de parler et de parler encore de souveraineté pour que cette option finisse par récolter l'appui de la majorité. Comme si nous n'en avions pas déjà beaucoup parlé. Bien sûr la parole est parfois libératrice. Mais il ne suffit pas de crier «Seigneur, seigneur» pour entrer dans le Royaume!

Peut-être les Québécois ne sont-ils pas aussi changeants qu'ils le paraissent. Il leur arrive de se souvenir! ■

Louis Balthazar

Politologue et professeur à l'Université Laval

LA FIGURE SPIRITUELLE DE JEAN-BAPTISTE

**Pour aujourd'hui encore,
un précurseur et une des fortes voix de l'humanité.**

Les images d'Épinal ont parfois une vie longue. Ainsi en est-il de Jean-Baptiste et de son supposé mouton, ce pauvre mouton sans défense que l'on tond ou que l'on mange, c'est selon, mais qui, en aucun cas, ne saurait représenter ce petit peuple plutôt coriace et têtu que nous sommes et voulons continuer d'être.

De Jean, fils de Zacharie et d'Élisabeth, nous ne savons pas grand chose. Nous en savons ce que nous en racontent les Évangiles et quelques passages de l'historien juif Flavius Josèphe. On l'a surnommé le Baptiste à cause de l'importance de l'administration du baptême, mais aussi le Précurseur, dans la mesure où Jean prolonge la tradition prophétique antérieure mais annonce aussi la venue d'un Messie. C'est d'ailleurs cette figure du Précurseur qui amènera la tradition liturgique à fixer la fête de Jean au solstice d'été, en regard de la fête de la naissance de Jésus rattachée, elle, au solstice d'hiver. Au 25 décembre, nous célébrons la naissance de Jésus, nouveau soleil levant, lumière qui se lève sur les nations. Au 24 juin, nous célébrons la plénitude de l'été, dont le rite ancestral est celui des grands feux de joie dits de la Saint-Jean. Manifestement, la tradition liturgique a christianisé de longues et riches traditions païennes ancestrales.

La figure de Jean, le Baptiste ou le Précurseur, semble bien pâle. Mais il vaut la peine d'y regarder à deux fois. Flavius Josèphe laisse entendre qu'il y aurait eu des liens entre Jean et les courants messianiques de son époque, possiblement avec la communauté de Qumrân et le groupe des Esséniens. C'est une hypothèse plausible. Il est certain, par ailleurs, que dans le premier groupe des apôtres, il y avait des disciples de Jean, dont notamment André (cf. Jn 1,40). Selon Luc, la transmission du Notre Père par Jésus origine de la demande suivante: «Seigneur, apprends-nous à prier comme Jean l'a appris à ses disciples» (11,1).

Jean s'inscrit tout à fait dans le prophétisme de la tradition biblique. Il se caractérise par la pauvreté de ses vêtements et l'austérité de sa vie (Mt 3,4). Rien qui ressemble à la vie de la cour

d'Hérode. Jean est un homme de rupture. Cela apparaît aussi dans la véhémence de sa parole. Aux sadducéens et aux pharisiens qui viennent se faire baptiser, il déclare: «Bande de serpents! Qui vous a montré à fuir la colère qui vient? (...) La hache est déjà prête à couper la racine des arbres» (Mt 3,7-10). Le message de Jean prolonge et actualise l'exigence de justice de ce que nous appelons maintenant l'Ancien Testament. Luc en donne un raccourci saisissant, qui illustre l'enseignement moral de Jean. À la foule qui demande que faire, il répond: «que celui qui a deux chemises partage avec celui qui n'en a pas.» Aux colporteurs d'impôt: «N'exigez pas plus que ce que demande la loi!» Aux soldats: «Ne faites ni violence ni tort à personne; contentez-vous de votre salaire!» (Lc 3,10-14). Trois vertus un peu oubliées aujourd'hui: le partage, le respect de la foi, le refus de la violence! Mais on en trouve tout de même des échos parfois là où on ne s'y attendrait pas: «Si j'ai peur d'avoir froid parce que je donne ma chemise... tue-moi» (Dan Bigras).

Jean le Baptiste reprochait à Hérode d'avoir épousé Hérodiade, la femme de son frère. Hérode, pourtant, craignait Jean et l'écoutait volontiers (Mc 6,20). On connaît la suite. La danse de Salomé la fille d'Hérodiade qui envoûte Hérode et demande comme récompense la tête de Jean-Baptiste sur un plateau. Richard Strauss a illustré, dans son opéra Salomé, la perversité érotique et nécrophile de Salomé où, dans une scène démentielle, Salomé en vient à baiser la bouche du décapité.

Malgré son destin tragique, voire même à cause de lui, Jean, le Baptiste et le Précurseur, demeure une haute figure de l'attente messianique et du courage dans la protestation. Il actualise très concrètement les exigences morales de la solidarité et de la justice et annonce de toutes ses forces un âge nouveau. Décidément, nous sommes bien loin du mouton bêlant et de la plate soumission à la société de consommation. Pour aujourd'hui encore, le Baptiste demeure un Précurseur et une des fortes voix de l'humanité. ■

André Beauchamp

en bref

Dans le cadre des négociations devant mener à la conclusion de **l'Accord multilatéral sur l'investissement** (AMI), Mgr François Thibodeau, président de la Commission épiscopale des affaires sociales de la CECC exprimait, en mars dernier, sa vive inquiétude à l'Honorable Sergio Marchi, ministre canadien du Commerce international. La restructuration économique en cours dans nombre de secteurs d'activités a semé l'incertitude, l'inquiétude et parfois même le désarroi, tant chez les personnes mises à pied que chez les survivantes. Aussi, soulignent les évêques, le gouvernement du Canada devrait-il prévoir et planifier le plus tôt possible une large consultation. L'éventail des acteurs intéressés ainsi que les multiples facettes de ce projet d'accord exigent une telle démarche.

Face au défi de changement d'époque, la Conférence latino-américaine des religieux et religieuses (CLAR) se propose de dynamiser, d'ici l'an 2000, avec une audace évangélique, **la vie consacrée** en Amérique latine et dans les Caraïbes, à partir de l'expérience de Dieu et d'une option renouvelée pour les pauvres, afin d'être signe prophétique d'espérance. Les grandes lignes d'orientation seront: le monde des jeunes, les femmes, la promotion d'une spiritualité incarnée, libératrice et inculturée, une nouvelle «ecclésialité» autour des valeurs de solidarité, de justice, d'égalité et de respect des différences. Plusieurs projets viendront se greffer à ces lignes d'orientation de la CLAR.

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) créait, en janvier 1998, la **Chaire Fernand-Dumont sur la culture**. Ce projet a surgi tout naturellement, au lendemain du décès de l'éminent professeur émérite de l'Université Laval. Fernand Dumont s'est imposé, tout au long de sa carrière, comme un chercheur de réputation internationale, un fin analyste de la culture et de l'évolution de la société québécoise, un croyant préoccupé par la question de la transcendance et un intellectuel engagé dans la cité. Les travaux de recherche et de réflexion qu'on y mènera porteront notamment sur la transmission de la culture, les rapports entre l'éthique et la solidarité sociale, l'avenir des petites sociétés dans un contexte de mondialisation de l'économie et de la culture, la place de la transcendance dans nos sociétés postmodernes. M. Fernand Harvey, professeur-chercheur, est le titulaire de cette nouvelle Chaire. Pour informations: M. Georges Lamy, au (418) 687-6422.

En mars 1998, la CSN tenait ses états généraux, sous le thème: **La richesse ça se partage**. On y faisait le constat que, malgré la reprise économique, les inégalités sociales et économiques augmentent, que le chômage et la précarité demeurent à des niveaux inacceptables. Dans un portrait de la situation, on notait les points suivants: les profits des entreprises ont atteint 78,7 milliards de dollars en 1997; le revenu moyen des ménages canadiens a diminué d'environ 2300\$, de 1989 à 1995; le nombre de personnes au Québec vivant avec des revenus inférieurs aux seuils de pauvreté atteint 1 558 000 en 1996, dont 56% sont des femmes; en 1996, 22% de tous les enfants vivent dans la pauvreté.

Situé à Nicolet, **le Musée des religions** est unique en Amérique du Nord. Depuis douze ans, il offre des expositions de qualité au grand public. Musée d'ethnographie, d'histoire et d'arts religieux, il présente des expositions temporaires axées sur les grandes traditions religieuses, mettant en évidence le caractère communautaire et populaire de l'expérience religieuse. De plus, il reflète le pluralisme religieux et met en valeur des objets témoins de la dimension spirituelle de l'être humain. Les cinq grandes traditions religieuses sont réunies autour d'un thème commun: les fêtes du calendrier liturgique. Du 18 mai au 14 septembre 1998, une exposition nous décrit quatre professions vitales responsables des devoirs essentiels d'une communauté juive: le rabbin (*Rabbi*), le chantre (*Cantor*), celui qui pratique la circoncision (*Mohel*) et l'abatteur rituel (*Shohet*). Pour information: Michèle Paradis, au (819) 293-6148.

Geste oecuménique remarqué: les responsables des grands courants religieux de France s'unissent pour dénoncer la place désormais prise dans la vie politique française par un parti qui n'a jamais caché ses thèses racistes, xénophobes et antisémites. Soixante ans après une période où certaines dérives idéologiques et l'indifférence de tant de pouvoirs ont contribué à rendre possible la Shoah, en cette année du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ils attirent l'attention de l'ensemble des Français sur la nécessité absolue de retrouver les **valeurs fondatrices de la démocratie**, dont la première est l'absolu respect de la dignité de tout homme. Ils demandent aux responsables politiques de tout faire pour une confiance retrouvée des électeurs envers leurs élus.

dossier

טובה

Juifs à Montréal

Réflexions pour l'avenir

RÉFLEXIONS SUR UN DIALOGUE

par Carolyn Sharp

Des juifs habitent le Québec depuis plus de deux cents ans. Confrontés aux complexes rapports de forces qui existaient jadis entre un peuple canadien-français entêté à survivre, physiquement, religieusement et culturellement, en terre d'Amérique, et la communauté britannique dominante, les juifs ont su se tailler une place au sein de cette société. Au fil des années et des décennies, ils y ont pris racine. De cette présence, naissent des institutions, des structures sociales, des manières d'être et de faire qui continuent de marquer notre société.

Notre dossier soulève la question de l'avenir de cette présence. Élaboré en collaboration avec Dialogue Saint-Urbain¹, il propose quatre réflexions sur le futur de la communauté juive. Pour *Relations*, il s'agit d'une contribution importante à une discussion qui concerne l'ensemble de la société québécoise. Le dossier se situe ainsi dans la suite de nos réflexions sur l'avenir du Québec et sur l'urgence d'y construire une culture publique commune.

Par cette collaboration, nous voulons aussi souligner le remarquable travail de Dialogue Saint-Urbain qui, depuis plusieurs années déjà, cherche à établir un dialogue constructif entre juifs québécois et francophones non juifs. Conscient des murs qui divisent encore notre société ainsi que des multiples silences qui y perdurent, cet organisme voudrait mettre fin à l'ignorance mutuelle et construire des ponts, pour un rapprochement véritable.

Les auteurs de nos articles viennent d'horizons différents. Anthropologue, originaire de Québec, lui-même de tradition chrétienne, Pierre Anctil est un des chercheurs les plus respectés sur l'histoire des juifs montréalais, ainsi qu'un homme passionné du rapprochement. Avocat, Max Bernard est activement engagé au sein du Congrès juif du Canada. Pour Danielle Gratton, mère d'un fils francophone et juif, réfléchir sur l'avenir de la communauté ju-

ve, c'est parler en quelque sorte de son fils. D'origine sépharade, Yolande Cohen et Joseph Lévy, tous les deux professeurs à l'UQAM, s'interrogent sur la situation de ces juifs francophones, arrivés de l'Afrique du Nord, il y a trente ans.

Juifs à Montréal

La préparation de ce dossier nous a plongés dans la complexité de toute discussion qui touche aux questions d'identité et de relations interculturelles. En effet, existe-t-il une *seule* communauté juive au Québec ou plusieurs? Peut-on parler de *communauté* juive sans tomber dans les pièges du multiculturalisme? L'identité *juive* est-

elle d'abord ethnique ou religieuse? Qu'est-ce qui constitue l'originalité de l'expérience juive *québécoise*?

De plus, lorsque nous abordons des questions de notre convivance au sein d'une seule société québécoise, nous parlons le plus souvent en termes de relation entre de nouveaux arrivés et la société d'accueil. Or, dans le cas de la communauté juive, un tel paradigme se révèle inadéquat à plusieurs égards. Après deux siècles de présence au Québec, les juifs ne font-ils pas partie de la société d'accueil? Dans tout dialogue de rapprochement, ne faut-il pas en tenir compte?

Arrivés, littéralement, des quatre coins du monde, les juifs québécois voient leur histoire marquée par trois grandes vagues d'immigration. Dès 1760, une première vague d'immigrants, formée en bonne partie



Photo: Francine Tardif

Au Québec, Stéphane Valiquette s.j. fut un des ouvriers de la première heure dans la construction du dialogue religieux entre juifs et chrétiens.

de commerçants anglais, fondent une communauté restreinte qui, à partir de 1832, jouira de droits civils et politiques, dont ils seraient exclus ailleurs dans l'Empire britannique. Les persécutions de la fin du XIXe siècle amèneront ensuite des juifs de l'Europe de l'Est, principalement de la Russie, de la Pologne et de la Roumanie, donnant à la communauté montréalaise ses couleurs fortement ashkénaze et yiddishophone². Enfin, à partir des années 1950, on assiste à un nouveau phénomène: l'arrivée

Les juifs québécois sont massivement des urbains et des Montréalais. Plus de 95% habitent la métropole, se concentrant dans certains quartiers où ils ont construit des synagogues, des centres communautaires et des écoles et où ils ont ajouté une texture distinctive au tissu social.

de l'Afrique du Nord des juifs sépharades qui parlent français, alors qu'auparavant la très grande majorité des juifs québécois étaient intégrés, linguistiquement au moins, à la communauté anglophone.

Les juifs québécois sont massivement des urbains et des Montréalais. Aujourd'hui, comme depuis toujours, plus de 95% habitent la métropole, se concentrant dans certains quartiers où ils ont construit des synagogues, des centres communautaires et des écoles et où ils ont ajouté une texture distinctive au tissu social. Des juifs aux origines diverses ont forgé ici une identité juive montréalaise.

Dans la vie de ces quartiers, l'on peut aussi constater la complexe relation entre identité culturelle et identité religieuse qui est au coeur de la vie juive. L'amalgame entre foi et culture, qui est particulier au judaïsme, se fonde sur la tradition biblique, s'est façonné à travers la rude expérience de la diaspora, où les juifs se retrouvent

1. Voir l'encadré de la page 142.
2. Voir notre glossaire, en page 144.



Né en Lituanie en 1910 et arrivé au Canada en 1921, David Rome s'est révélé, tant dans sa vie que dans ses nombreuses réalisations, un grand témoin de l'expérience juive canadienne.

Archives nationales du Congrès juif canadien

dossier

peuple apatride au sein des cultures chrétiennes et musulmanes, s'est affiné lors de multiples débats internes qui ont eu lieu au moment de l'émancipation et, finalement, selon plusieurs, a été gravé à tout jamais sur une âme collective par la Shoah.

De la fraternité à la responsabilité commune

Stéphane Valiquette, un des pionniers québécois du dialogue religieux entre juifs et chrétiens, raconte que son engagement a connu trois étapes: celle où il se considérait «convertisseur des juifs», celle de la fraternité, où la fréquentation amicale a permis de défaire des cloisons et de bâtir des relations respectueuses, et enfin celle où juifs et chrétiens se reconnaissent une responsabilité commune pour le monde. Il se rappelle, dans ses mémoires, que «dans notre groupe montréalais de dialogue judéo-chrétien, nous avons un jour décidé de payer le voyage d'un rabbin orthodoxe qui voulait aller participer aux États-Unis à une session biblique sur les Actes des Apôtres. À son retour, il faisait un rapport enthousiaste et il concluait par cette remarque étonnante: *Je commence à comprendre que nous, juifs et chrétiens, som-*

mes responsables du salut du monde.» Le premier fruit de tout effort de dialogue est le respect et l'amitié qui remplacent la volonté de convertir, anéantir ou assimiler l'autre. Mais l'objectif ultime du dialogue va plus loin que cela.

Or, depuis 50 ans, divers mouvements oecuméniques et interreligieux ont suscité un nouvel esprit religieux dans notre monde. De ces mouvements est né ce que certains se plaisent à appeler un «oecuménisme pratique», c'est-à-dire la construction de ponts à partir de préoccupations communes pour la justice, pour la dignité humaine et pour l'épanouissement de l'ensemble de la société. Au sein du dialogue entre juifs et chrétiens, notamment, les droits de la personne ainsi que l'accueil des réfugiés et des immigrants ont été des questions importantes.

Transposé sur le plan du dialogue interculturel, un tel esprit nous invite tous, francophones et non francophones, juifs et non juifs, à assumer notre responsabilité partagée pour la maison commune québécoise. Or, une telle responsabilité s'exerce à partir d'une histoire partagée et d'un patrimoine commun, ainsi qu'au nom d'un enracinement réel dans un lieu précis et un temps donné. C'est cela que nous n'avons pas encore suffisamment explicité les uns pour les autres. Et c'est à cela que nous souhaitons contribuer par ce dossier. Bonne lecture. ■

DE L'IMPORTANCE DE L'HISTOIRE ET DES ÉMOTIONS DANS LE DIALOGUE

par Pierre Ancill¹

« **T**rop de questions profondes et d'enjeux fondamentaux sont soulevés ici pour que les efforts d'échanges mutuels et de communication positive en ce sens soient laissés au hasard des rencontres et des initiatives personnelles ». Membre de Dialogue Saint-Urbain, l'auteur prône un dialogue continu et organisé, qui touche les sphères culturelles et sociales les plus courantes.

J'entreprendrai ma réflexion sur le futur de la communauté juive à Montréal et au Québec par un paradoxe dont seules les relations judéo-chrétiennes ont le secret: dans la conjoncture actuelle, la pérennité du judaïsme dans notre société passe par une exploration et une mise en valeur de l'apport et de l'expérience historique juive sous toutes ses facettes, au Québec. Le passé autant immédiat que lointain pourrait s'avérer déterminant, pour surprenant que cela puisse paraître de prime abord, notamment parce qu'il recèle plusieurs exemples de collaboration fructueuse et parce qu'il témoigne d'un processus d'enracinement fort révélateur.

Francophones et juifs ont à leur actif un côtoiement et une proximité depuis plus de deux siècles à l'échelle des couches populaires; cela est particulièrement vrai à Montréal, depuis le début du XX^e siècle, même si les événements des vingt dernières années les ont en bonne partie effacés de la mémoire collective, de part et d'autre de la frontière identitaire. Cette méconnaissance de l'histoire tout court, et des relations entre juifs et francophones sur une longue période en particulier, rend difficile un jugement équilibré concernant les tensions vécues à la faveur de chocs récents; elle peut empêcher aussi que soient rééditées des formes de collaboration éprouvées dont des personnes appartenant à d'autres époques de l'histoire avaient fait l'expérience.

Le départ vers les banlieues du West Island, au tournant des années 60, et donc l'abandon des quartiers traditionnels de contacts intenses avec les francophones autour du boulevard St-Laurent, l'isolement politique survenu au moment de l'arrivée au pouvoir du parti québécois, en 1976, et l'amoindrissement de la présence juive en région ont par ailleurs battu en brèche des mécanismes de négociation et des formes de coopération dont les deux collectivités avaient nettement profité, lors d'un passé pas si lointain.

Surtout, une compréhension des grands enjeux historiques de la présence juive au Québec et des apports notables de la communauté au développement d'un Québec démocratique, diversifié sur le plan ethnique et religieux, et distinct sur le plan culturel, pourrait faciliter l'adhésion des jeunes juifs à leur société d'appartenance et appuyer leur désir d'y contribuer et de s'y tailler une place à leur mesure. L'idée, ici, n'est pas d'éliminer toute référence à des moments pénibles, comme la grève des internes à l'Hôpital Notre-Dame, en 1934, en vue d'expulser un collègue juif, ou la coûteuse exclusion des élèves juifs des écoles publiques catholiques après 1903, à Montréal; nous proposons de jeter un regard critique et lucide sur un patrimoine historique commun, qui nous interpelle tous et nous rappelle à nos responsabilités de dialogue et d'échange mutuel.

Qui, à part de trop rares spécialistes, se

rappelle que le Monument national, sur le boulevard St-Laurent, ne fut pas que le haut lieu du nationalisme canadien-français, mais qu'il accueillit aussi, pendant près d'un demi-siècle, le public enflammé et les artisans exceptionnels du théâtre yiddish montréalais? Sait-on, dans les milieux francophones, que les écrivains juifs de la métropole ont chanté, dès les années 20 et dans plusieurs langues, leur ville d'adoption, et que les artistes peintres de même origine en ont tracé une image étonnante et novatrice, à une époque où leurs équivalents canadiens-français avaient surtout le regard tourné vers la campagne et la ruralité?

Dans les circonstances, il ne serait pas superflu d'imaginer qu'une contribution majeure à la perpétuation et à l'illustration de l'héritage juif au Québec serait la création d'une institution muséale d'envergure à Montréal, susceptible de prendre en charge la diffusion de ce passé et d'en faire le garant, en quelque sorte, d'un avenir plus serein et plus prometteur.

Pour ériger une maison commune

De ce qui précède, découle comme de source une préoccupation pour l'établissement d'un rapprochement véritable et à long terme entre les membres de la communauté juive et leurs compatriotes québécois. Trop de questions profondes et d'enjeux fondamentaux sont soulevés par les rapports judéo-chrétiens en notre ère, et par la présence au Québec d'une importante communauté juive, pour que les efforts d'échanges mutuels et de communication positive en ce sens soient laissés au ha-

sard des rencontres et des initiatives personnelles.

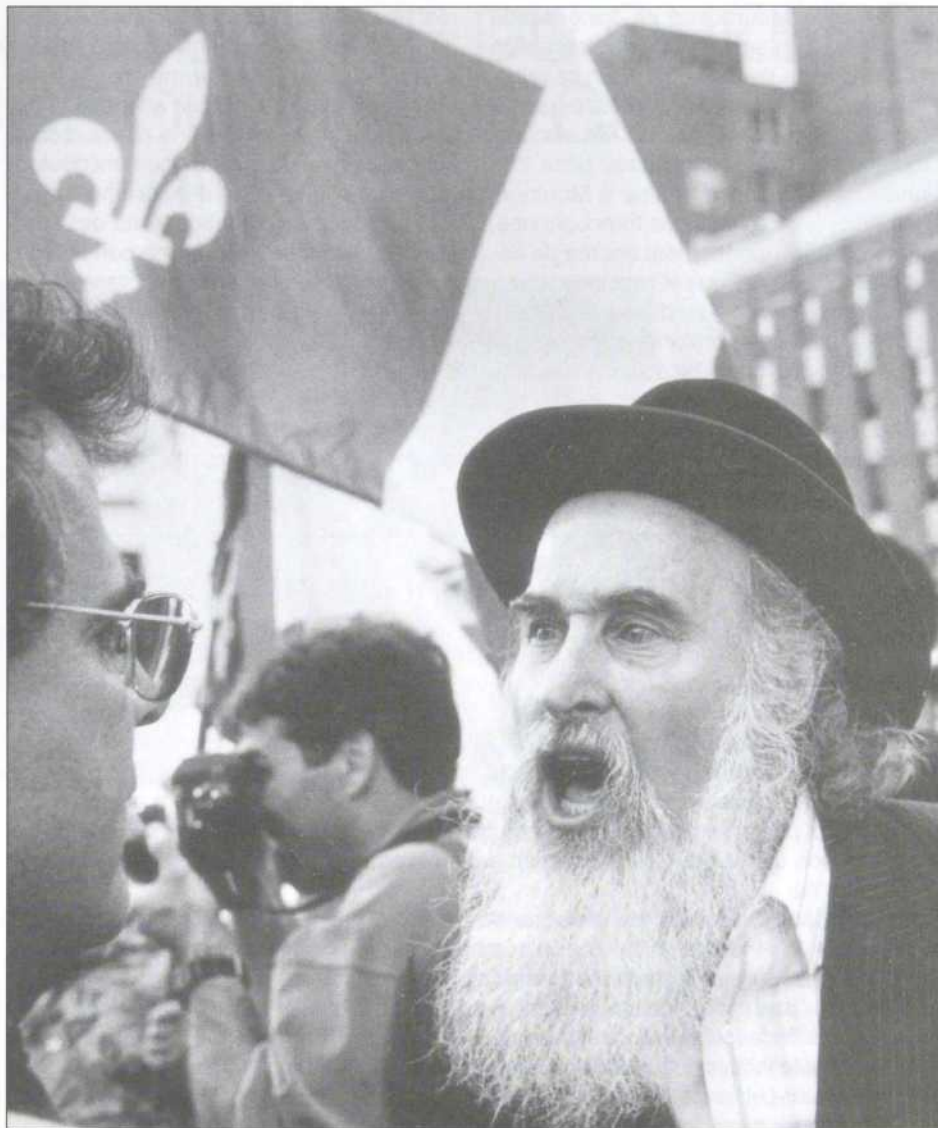
Le premier élément de cette problématique a trait au fait qu'il existe un dialogue constructif et sincère entre juifs et francophones à Montréal, depuis au moins un demi-siècle, soit depuis que David Rome a été nommé, en 1942, officier de relations publiques au Congrès juif canadien, et de-

Le plus difficile, sans doute, sera pour les tenants de la tradition juive et pour les francophones d'apprendre à exprimer et à respecter les sensibilités particulières de leurs vis-à-vis.

puis que les Jésuites Joseph Paré et Stéphane Valiquette ont commencé à échanger, au milieu des années 30, avec leur vis-à-vis de la synagogue réformée, le rabbin Harry Stern du Temple Emanu-El. Ces avancées ont été consolidées par la fondation, en 1947, par Naïm Kattan, du Cercle juif de langue française, toujours sous l'aile du Congrès juif canadien, et par l'établissement, à la même période, d'un forum d'échange proprement religieux entre le diocèse de Montréal et des rabbins locaux.

De telles expériences historiques ont eu une grande importance et doivent être reconnues. Elles ont rendu possible le transfert à la génération suivante d'un capital positif de dialogue et de connaissance mutuelle, qu'ont porté certains aînés jusqu'auprès des plus jeunes, nouvellement initiés aux joies et difficultés des relations interreligieuses. C'est ainsi que l'Institut interculturel de Montréal, au début des années 60, Dialogue Saint-Urbain, en 1989, et la Caravane de la tolérance, plus près de nous, ont trouvé un terroir fertile et bénéficié de l'apport de personnalités sans lesquelles de nouveaux progrès auraient été ardues, sinon impossibles. Les aptitudes et le savoir-faire développés dans ce contexte doivent maintenant être digérés et transmis au-delà de la période immédiate.

Le dialogue avec les francophones et le rapprochement interculturel à long terme apparaissent d'emblée comme une condi-



Jean-François Leblanc/Agence STOCK

tion propice au maintien de la vitalité juive à Montréal et au développement de son identité propre; tout autant qu'il est fondamental, dans l'optique d'une ouverture de la majorité à des réalités autres et à l'accueil par elle de la différence. Pour parvenir à percer au-delà des cercles intéressés au phénomène strictement religieux, qui a souvent constitué le noyau dur de ce type d'échange, le dialogue entre juifs et francophones doit déborder dans les sphères culturelles et sociales les plus courantes et rallier autour de lui le public en général, les milieux scolaires et universitaires, le monde artistique et littéraire, et une part des créateurs et des intellectuels présents dans la cité.

Voilà pourquoi Dialogue Saint-Urbain a souvent privilégié les événements où interviennent des figures culturelles connues, comme Dora Wasserman et Michel

Tremblay. L'idée de jumeler de part et d'autres les groupes d'intérêt et les institutions ayant des intérêts professionnels ou éthiques en commun est aussi une idée susceptible d'amorcer le dialogue et la compréhension mutuelle, et éventuellement d'en approfondir les contours. Le rapprochement ne peut en effet s'exprimer et s'actualiser que dans la durée, quand s'établit entre individus issus de traditions différentes une relation de confiance et de partage autour d'objectifs partagés, et qui permet de surmonter le trouble né à certains moments de tensions cycliques ou ponctuelles.

Le plus difficile sans doute, et ce à quoi nous ne sommes parvenus que très partiellement encore, sera, pour les tenants de la tradition juive et pour les francophones, d'apprendre à exprimer et à respecter les sensibilités particulières de leurs vis-à-vis, dont la plupart sont nées de part et d'autre

1. Anthropologue, l'auteur est membre de Dialogue Saint-Urbain.

de formes douloureuses de minorisation historique, d'un sentiment de vulnérabilité et de la crainte de disparaître. En ce sens, l'expérience européenne, dont les persécutions antisémites de la fin du XIXe siècle et la grande nuit de l'Holocauste, pèse très lourd dans la balance, même à Montréal. De même, les fragilités des francophones, leur impression longuement ancrée de déposséder économiquement et linguistiquement parfois la route à un dialogue plus enrichissant et à un approfondissement de la quête de l'autre, fut-ce face au voisin juif de toujours.

Il est tout à fait inutile d'espérer lever complètement de tels obstacles à Mont-

réal; mais les cerner et les définir avec plus de précision, les confronter même, risque d'être salutaire à court terme pour la poursuite du dialogue. L'écoute attentive et patiente du vis-à-vis identitaire passe à coup sûr par ce type de questionnement douloureux sur soi-même. Le dépassement ou, à tout le moins, l'acceptation tacite des souffrances historiques vécues de part et d'autre offre probablement l'assurance d'un avenir plus serein pour la communauté juive et d'un rôle plus grand pour ses membres au sein de la vie publique, à Montréal. Il signifierait en effet que les susceptibilités et sensibilités qui s'entrechoquent périodiquement, et dont on note les remous ma-

jeurs dans les rapports entre juifs et francophones, seraient en partie canalisés vers des lieux de rencontre et des causes partagées, dont la multiplication est essentielle pour l'établissement d'un Québec ouvert sur la différence.

Que dire de plus du dialogue entre juifs et francophones, sinon qu'il s'agit d'un frêle esquif qui vogue à travers la tempête, et qui doit sans cesse être réorienté et protégé des périls de l'incompréhension, tout comme des atteintes à courte vue. Certes, l'avenir de la communauté juive dépend en grande partie des conditions économiques particulières à Montréal et au Québec, et de la résolution du contentieux politique Qué-

Dialogue Saint-Urbain

D'abord cercle de connaissances et d'amis, autant juifs que francophones, préoccupés de l'état des relations entre les deux communautés à Montréal, puis plaque tournante d'un échange plus vaste autour de ce thème, Dialogue Saint-Urbain est né d'un colloque informel, tenu le 10 septembre 1989, à l'Institut interculturel de Montréal, sur la rue Saint-Urbain précisément, et réunissant près d'une soixantaine de personnes. En fait, ce jour-là, les participants ignoraient sans doute pour la plupart qu'ils contribuaient à fonder, par leur présence attentive, une organisation de dialogue qui se perpétuerait d'événements en événements jusqu'à aujourd'hui.

Intitulée *Québécois en dialogue* et présidée par Hy Goldman et Jacques Langlais, la rencontre initiale de l'automne 1989 était centrée déjà autour de quatre thèmes, qui seraient promis à une longue carrière au sein du groupe: *Vécu historique et perception identitaire*, *Religion et foi*, *Nationalisme et affirmation collective* et *Le facteur linguistique*. Moins d'un an plus tard, en mai 1990, les membres de la cellule initiale déposaient une demande d'incorporation, sous le nom de Dialogue Saint-Urbain, et l'organisme prenait son envol.

Il apparut très vite aux principaux animateurs du mouvement de dialogue que, contrairement aux périodes historiques précédentes, la sphère culturelle restait sans doute, dans le contexte québécois des années 90, la plus susceptible de nourrir des échanges soutenus et porteurs de significations communes aux deux communautés.

C'est ainsi que Dialogue Saint-Urbain patronnait, en mai 1992, au Centre Saidye-Bronfman, la présentation des *Belles-soeurs* de Tremblay en yiddish. La formule fut reprise à l'été 1993, quand le Klezmer Conservatory Band de Boston et la Bottine souriante se partagèrent ensemble, pour le plus grand plaisir des spectateurs, la grande scène du Festival international de Jazz de Montréal.

Depuis, l'organisme a imaginé et animé plusieurs panels de discussion portant sur des sujets chers aux tenants des deux traditions, toujours dans un but de découverte, d'échange et d'approfondissement mutuel. Il a entre autres mis sur pied, depuis 1996, *Les conférences David Rome pour le rapprochement interculturel*, dont la finalité est de stimuler périodiquement la réflexion publique sur la contribution et le futur de la communauté juive au sein de la société montréalaise.

L'expertise de Dialogue Saint-Urbain en matière de dialogue interculturel a été mise de l'avant, dernièrement, par la cinéaste Ina Fichman, lors de la production de son film documentaire sur les rapports entre juifs et francophones au Québec, intitulé *Vers une terre promise*. L'organisme a aussi été responsable du dépôt auprès de la Commission des monuments historiques d'une proposition, aujourd'hui acceptée, de classement du boulevard Saint-Laurent en tant qu'arrondissement historique reflétant l'histoire de l'immigration à Montréal.

P.A.

Le dialogue entre juifs et francophones: un frêle esquif qui vogue à travers la tempête et qui doit sans cesse être réorienté et protégé des périls de l'incompréhension, tout comme des atteintes à courte vue.

bec-Canada; mais au-delà de cette conjoncture globale, dont nous souhaitons tous qu'elle débouche sur une situation plus enviable, se profile toujours, pour les tenants du judaïsme et pour les francophones dans leur relation mutuelle, le danger de l'isolement, du reproche et de l'intolérance. Nul ne peut prendre un tel risque de laisser se développer le ressentiment face à l'autre, alors que des bases encore fragiles et étroites certes, mais indéniables, existent en vue d'ériger au Québec une maison commune qui fasse place aussi à la différence culturelle et à la dissimilitude de tradition religieuse.

Du fait de la proximité historique vécue depuis deux siècles avec les francophones, les juifs occupent au Québec une position stratégique dans l'économie du dialogue entre les cultures. Approfondir nos rapports avec cette communauté en particulier ouvre de larges horizons, qui permettront de mieux situer dans notre contexte propre l'ensemble de la mouvance interculturelle et ses enjeux majeurs pour notre société.

LA COMMUNAUTÉ JUIVE DU QUÉBEC À L'AUBE DU XXI^e SIÈCLE

par Max Bernard¹



HO Stringer/CANAPRESSE

La productrice de film Iva Fichman discute du point de vue fédéraliste avec son amie Michelle Allen, une souverainiste, dans le film de Fichman «Vers la Terre Promise».

Où qu'elles soient installées, les communautés juives ont toujours été préoccupées par certaines problématiques existentielles reliées à leur continuité, à leur adaptation aux environnements social, économique et politique ainsi qu'à leurs interactions avec la société en général. Cela demeure aussi vrai aujourd'hui qu'historiquement, et aussi vrai au Québec que n'importe où ailleurs.

Ainsi, la communauté juive regarde aussi bien en son sein qu'à l'extérieur, en cherchant des façons de gérer les nouvelles tendances, les nouvelles idées et les nouveaux défis qui se posent.

Lors d'une récente conférence qui réunissait plus de mille membres de la communauté juive du Québec, l'idée de regarder en avant plutôt que de continuer d'être nostalgiques du passé, suscita de nombreuses discussions. En effet, nombreux sont ceux qui se souviennent des années 50 et 60 comme des bons vieux jours, alors que les sondages de 1971 dénombrèrent la population juive de Montréal à plus de 125 000 âmes et considéraient cet-

te ville comme la capitale culturelle et sociale de la vie juive du Canada. Aujourd'hui, 100 000 juifs vivent à Montréal et le phénomène du vieillissement rapide de la population nous incite à concentrer nos efforts sur la rétention des membres de notre communauté plutôt que sur l'accueil de nombreux nouveaux venus, comme ce fut autrefois le cas.

La période précédant les années 70 a vu la communauté juive s'enrichir d'importantes vagues d'immigration, notamment de juifs d'Europe de l'Est et plus récemment de juifs provenant d'Afrique du Nord, dont la langue principale est le français, et qui constituent maintenant à peu près un quart de la communauté. Les institutions de la communauté juive fleurissaient et avaient pour mandat de subvenir aux besoins d'une vague constante de nouveaux immigrants dont le but était simple à prime abord, mais combien complexe: débiter

une nouvelle vie à Montréal. Nombreux sont ceux qui, ayant fui les persécutions, poussaient leurs enfants à atteindre leurs buts dans un environnement où les occasions de succès étaient nombreuses. Jusqu'à la Révolution tranquille, le gouvernement du Québec jouait un rôle moins important dans la vie des populations. Certaines institutions actives au sein de la société québécoise étaient caractérisées principalement par leur affiliation religieuse, dans une société largement dominée par les catholiques, mais qui comprenait une importante population de souche protestante.

Avant les années 60 et malgré une certaine tendance antisémite institutionnalisée et un degré de préjugé antijuif non négligeable, la communauté avait tout de même réussi à bâtir un environnement culturel et social dynamique, ainsi qu'à faire d'importantes contributions à la société dans son ensemble. La communauté juive produisait des gens d'affaires – les familles Bronfman, Steinberg, Pascal entre autres –, ainsi que des poètes dont Léonard Cohen, A.M. Klein et Irving Layton. Tous apportaient une contribution importante à la vie économique et intellectuelle de la province.

Bien que l'on puisse débattre du moment où les choses changèrent dramatiquement, nombreux sont ceux qui identifieraient le début des années 70 comme

1. Max Bernard est avocat de profession. Il est vice-président du Congrès juif canadien, région du Québec, et a également un mandat national à titre de président du Comité d'unité nationale du Congrès juif canadien.

Petit glossaire

Ashkénazes: près des trois quarts des juifs québécois sont d'origine ashkénaze. Leurs racines sont de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale. Historiquement, leur langue commune est le yiddish, mélange d'hébreu et d'allemand. Il existe chez eux une diversité de mouvements religieux dont les hassidim, les orthodoxes, les conservateurs et les réformés.

Sépharades: un peu moins d'un quart des juifs québécois sont d'origine sépharade, la grande majorité arrivant de l'Afrique du Nord depuis 40 ans. De *sefarad*, mot hébreu médiéval. Le judaïsme sépharade s'enracine dans la péninsule ibérique d'où les juifs sont expulsés au XVI^e siècle et dispersés à travers le monde méditerranéen. Leurs traditions, interprétations légales et pratiques rituelles diffèrent de celles des ashkénazes, d'où l'existence de synagogues sépharades.

Hassidim: plus visibles, à cause de leurs costumes et de leur concentration dans certains quartiers, ils forment une petite minorité (autour de 5%) chez les juifs québécois. Mouvement de piété populaire qui remonte au XVIII^e siècle, l'hassidisme se distingue non seulement par l'observation minutieuse des préceptes religieux et l'étude rigoureuse des textes sacrés, mais aussi par son intérêt pour les écrits mystiques, telle la Cabale.

Orthodoxes: la communauté juive montréalaise se distingue par son grand nombre d'orthodoxes (environ un sur cinq, comparé à un sur dix, à Toronto). L'orthodoxie insiste sur une stric-

te observance de l'ensemble des préceptes de la Torah, sur l'autorité de la halakah ou la loi rabbinique dans la vie quotidienne, sur l'étude de la Torah et du Talmud.

Conservateurs: un peu moins d'un tiers des juifs montréalais. Tout en se voulant fidèle aux traditions, ce mouvement religieux recherche des possibilités de modernisation au sein de la loi rabbinique, ce qui permet certaines innovations.

Réformés: alors que le judaïsme réformé prédomine ailleurs en Amérique du Nord, seuls 4% des juifs montréalais y sont affiliés. Originaire d'Allemagne et des États-Unis, au XIX^e siècle, ce mouvement valorise l'expérience religieuse du peuple juif, sans pourtant accorder une autorité absolue aux traditions légales; il n'insiste pas sur l'observance rigoureuse de la loi et permet des innovations liturgiques et autres. C'est chez les réformés que sont acceptées le plus facilement les femmes rabbins.

Juifs séculiers: plus d'un quart des juifs de Montréal ne sont affiliés à aucune synagogue. À partir de l'émancipation des juifs en Europe, au XIX^e siècle, le judaïsme a vu émerger plusieurs courants de pensée séculière qui essayaient de faire une synthèse entre certaines valeurs de la tradition juive et des philosophies libérales ou marxistes. L'on trouve chez les juifs séculiers une forte insistance sur l'engagement social.

Revue Relations

étant une période de profondes transformations au sein de la communauté juive du Québec. À ce moment-là, une expression plus agressive du nationalisme québécois prenait de l'ampleur et un mouvement souverainiste émergeait dans l'éventail des nouvelles idées politiques. D'importantes mesures furent introduites afin de protéger la langue française, lesquelles furent perçues, par un segment important de la communauté juive du Québec, comme étant discriminatoires. Alors qu'en plus, la situation économique s'érodait au courant des années 70, bien des membres de la communauté juive commençaient à se demander si, vu les circonstances, il ne valait pas mieux considérer un déplacement vers un environnement moins turbulent. Nombreux sont ceux qui quittèrent la province et, plus particulièrement, ceux âgés entre 21 et 35 ans, dont les chances de succès étaient les meilleures.

Inévitablement, ces départs eurent un effet important sur la communauté juive du Québec, non seulement du point de vue de la situation démographique et des ajustements institutionnels qui en découlaient, mais également d'un point de vue psychologique. Bien que la communauté juive fut et reste diversifiée dans les positions qu'elle adopte sur certaines de ces questions, il ne fait aucun doute que la situation

politique qui évoluait eut un effet et un impact significatifs sur un certain nombre de ses membres et donna lieu à des appels pour un niveau plus élevé d'activisme politique.

Bâtir l'avenir ensemble

La communauté juive du Québec a traditionnellement cultivé un haut niveau d'activisme, que ce soit dans le domaine communautaire ou sur la scène politique. Dans le domaine communautaire, une foule de projets a vu le jour, en réaction aux priorités et aux états d'esprit changeants. L'un des programmes les mieux connus est Pro-Montréal, lequel met l'emphase sur la recherche d'emplois pour les jeunes juifs qui sont intéressés à poursuivre leur carrière à Montréal. Le programme comprend un grand nombre d'activités et d'initiatives qui ont pour but de favoriser un sentiment de solidarité parmi les jeunes membres de la communauté juive du Québec. Il existe également un nombre important d'initiatives de rapprochement dont l'une des plus populaires demeure *Dialogue Saint-Urbain* qui réunit juifs et francophones et dont le but consiste à encourager des initiatives et

des programmes interactifs entre ces deux communautés. Une telle emphase sur le rapprochement et sur la création de coalitions relative à des programmes d'entraide ne serait pas à négliger, au sein de la société québécoise dans son ensemble, particulièrement en des temps où les gouvernements affligent la population de compressions budgétaires.

L'adresse centrale, quant à la représentation de la communauté juive du Québec, a toujours été le Congrès juif canadien, région du Québec. En prenant sur lui les plus récentes préoccupations de la communauté juive du Québec, l'organisme s'est concentré sur la formation de coalitions, afin de présenter des opinions sur des questions de l'heure, notamment dans le domaine des droits des minorités et de l'unité nationale. Le meilleur exemple de cette approche active à la formation de coalitions est sans aucun doute le partenariat formé par les congrès juif, hellénique et italien du Québec. Cette coalition n'a ménagé aucun effort afin de sensibiliser les Québécois quant aux préoccupations des communautés ethnoculturelles, tout en mettant en oeuvre des programmes d'échange avec différentes communautés majoritairement francophones. La visite par la coalition des villes de Trois-Rivières, Hull, Sorel-Tracy et Québec, a permis de

tenir un dialogue sur les problématiques communes à tous les intervenants, notamment le décrochage scolaire, le développement économique, et l'impact des coupures budgétaires sur les systèmes de santé.

Bien que ces initiatives aient eu pour effet d'amplifier l'impact que la communauté juive organisée peut avoir sur l'échiquier politique, il demeure un profond sentiment d'impuissance au sein de la communauté. Nombreux sont ceux qui, dans la communauté, pensent qu'alors que les événements suivent leur cours, les occasions d'avoir un effet sur les décisions d'importance stratégique pour les minorités sont souvent limitées. Cela a permis l'émergence d'un certain pessimisme occasionnel, parce que les gouvernements, dans le cours de leurs actions, ne démontrent pas suffisamment de sensibilité aux points de vue des minorités.

Ainsi, tout le débat relatif à la définition du concept de «peuple québécois», autrefois axé sur des notions de «souche» française, ne peut que laisser indifférents les membres des communautés, qui au-delà de la fierté qu'ils ont à porter un autre héritage, ne sont pas d'avis qu'il soit essentiel de l'abandonner pour participer pleinement à l'essor de la société québécoise. Souvenons-nous également des actions telles que celles prises récemment par les autorités afin d'empêcher l'importation de certains produits kasher ou pour dénuder le quartier chinois de Montréal de son caractère ethnique; elles constituent des initiatives malheureuses, qui ne sont pas perçues comme prônant l'harmonie culturelle. Solutionner ce sentiment d'impuissance demeure un défi fondamental, posé aux dirigeants politiques qui désirent sincèrement que la communauté juive et que toutes les autres communautés minoritaires se considèrent comme parties prenantes à cette société.

Pour en revenir à la communauté juive, quel que soit le degré de croyance ou d'or-



Jean-François Leblanc/Agence STOCK

La communauté juive n'a jamais caché ses inquiétudes politiques, linguistiques et économiques. C'est avec l'ensemble des Québécois qu'elle pourra trouver les solutions en vue d'un avenir meilleur pour tous au Québec.

thodoxie de l'individu, être juif ne signifie pas seulement adhérer à un héritage historique ou folklorique. Il va sans dire que la notion de race ou d'ethnie a de nos jours beaucoup moins de pertinence. Il s'agit plutôt d'une identité axée sur une religion comportant des valeurs fondamentales, applicables à la vie de tous les jours dans le cadre de nos sociétés modernes, et permettant à ceux qui le désirent de célébrer des rites qui nous rappellent une très longue et, souvent, une pénible histoire. Voilà ce qui nous distingue et qui nous rend méfiants face à toute tentative d'assimilation. Pourtant, comme nous l'avons déjà démontré maintes fois par le passé, même si certains groupements juifs, tout comme certaines communautés chrétiennes, préfèrent s'isoler, rien ne nous empêche en tant que communauté d'œuvrer à l'amélioration de notre société, main dans la main avec nos compatriotes de toutes religions, de toutes langues maternelles et de toutes «ethnies». Et nous le faisons de façon quotidienne, avec beaucoup d'enthousiasme.

Il est vrai que la communauté juive accorde une importance primordiale à l'éducation, qu'elle soit religieuse ou séculière. C'est la raison de son insistance au maintien de ses propres institutions éducatives primaires et secondaires. Mais il demeure également que, même à une époque où l'ensemble de la communauté juive ressentait une vive angoisse existentielle ré-

sultant de la situation politique et économique, la communauté n'a ménagé aucun effort, au cours des dernières décennies, afin d'assurer que les systèmes pédagogiques soient en place dans les écoles juives pour permettre à tous d'atteindre une compétence en français. C'est ainsi, entre autres moyens, que la communauté juive manifeste son attachement profond à notre société québécoise, tout en souhaitant aussi, et ce très majoritairement, demeurer au sein du Canada.

Présente en terre québécoise depuis près de trois cents ans, la communauté juive reste attachée à une présence forte au XXI^e siècle et à une pleine participation à l'essor de cette société et ce, dans tous ses aspects. C'est pourquoi elle insiste beaucoup sur des initiatives de rapprochement, d'intégration, et de création d'emploi pour ses jeunes, ainsi que pour le maintien des institutions éducatives et de services dont elle a besoin pour desservir les membres de la communauté. Dans la même veine, il lui est essentiel de s'exprimer vigoureusement sur les grandes questions sociales et politiques du jour et de travailler, de concert avec l'ensemble des Québécois, pour aborder les questions de l'incertitude politique, des tensions linguistiques et de la détérioration du climat économique et ce pour garantir un meilleur avenir tant aux membres de la communauté juive qu'à l'ensemble des membres de la société québécoise. ■

Progression numérique de la population juive du Québec

1991	101 210
1981	103 365
1971	114 220
1951	80 829
1931	58 032
1911	28 893
1901	6964

Source: Fédération CJA

L'AVENIR DE MON FILS...

par Danielle Gratton¹

De souche canadienne-française, Danielle Gratton a épousé un juif ashkénaze. Elle témoigne ici, un peu de l'intérieur, de sa compréhension de la communauté juive et de sa perception d'une « appartenance partagée », gage d'avenir pour les deux communautés.

Bien malin qui aurait pu, au début des années 50, prévoir qu'aujourd'hui je me serais retrouvée avec un « petit juif pure laine ». À l'époque, mon père était marchand de fruits et légumes, « peddler » comme on disait. Il avait bien un ami juif rencontré au marché central mais, malgré une amitié chaleureuse, chacun restait sur son quant-à-soi. Plusieurs décennies plus tard, suite à un mariage avec un juif ashkénaze, j'ai un fils juif qui parle français. Ainsi, à ma fierté d'être québécoise canadienne-française vient s'ajouter tout le respect que j'ai pour la culture juive.

Alors, pour moi, poser la question de l'avenir de la communauté juive à Montréal, cela revient à me demander quel sera l'avenir de mon fils ici. Bien sûr, son avenir m'apparaît brillant, d'autant plus qu'il a un pied dans la communauté juive et l'autre bien ancré dans la communauté québécoise canadienne-française. Je fais bien attention, cependant; je ne lui fais pas miroiter l'idée qu'ailleurs cela pourrait être meilleur... Je veux le garder ici et lui faire profiter du croisement de ces deux univers culturels. Mais qu'y a-t-il pour lui dans la rencontre de ces deux mondes ?

En premier lieu, chacun de ces groupes possède une histoire riche et profonde. Chacun offre un univers de sens qui a su les porter à travers des événements difficiles et grands, et qui parle à chacun d'entre nous. Pour les deux peuples dont mon fils est issu, l'enracinement et la survie sont importants. Ayant partagé longtemps une méconnaissance profonde et mutuelle, la société québécoise canadienne et la société juive ashkénaze sont restées sur des quiproquos déterminés par leurs identités respectives.

Les Canadiens français se sont définis en tant que catholiques parlant français et, dans un rapport de fermeture lié à la Conquête anglaise, ils ont parfois refusé les contacts avec ceux qui ne correspondaient pas à cette définition. Ce contexte ne favorisait pas une rencontre avec d'autres religions, la juive pas plus que les autres. Avec la Révolution tranquille, leur identité religieuse s'est muée en une identité linguistique; dans mon entourage, les juifs ont alors été confondus avec les Anglais.

Cette transformation de l'identité canadienne-française a quand même rendu possible une union entre un juif ashkénaze et une Québécoise canadienne-française... Cela à la condition que notre foyer reste français. Ainsi, la communauté québécoise canadienne-française a donné un enfant juif à la communauté ashkénaze, cette dernière lui a donné un enfant français. Les identités ont été protégées de part et d'autre. Cet échange amical assure, à mon sens, la pérennité des deux communautés.

Les institutions juives sont aussi garantes de leur avenir à Montréal. Depuis que je connais mieux la communauté juive de Montréal, je suis impressionnée par l'organisation de ses institutions et par leur force. Bien entendu, les juifs que je connais ne décriraient certainement pas leur fonctionnement institutionnel exactement comme je le fais; malgré plusieurs années de contacts soutenus, voire intimes, mon regard reste extérieur.

À première vue, les institutions juives nous apparaissent très semblables: il y a, par exemple, un YMCA qui devient un YMHA², des services sociaux, des écoles, etc. Mais leur fonctionnement est très différent. Prenons les écoles. Au premier re-

gard, elles semblent privées, car les parents doivent payer pour assurer l'éducation juive de leurs enfants; mais aucun enfant n'est refusé au sein d'une école juive pour des raisons économiques. Dans ce contexte très particulier, ces écoles privées ne sont pas si privées que ça; il s'agit plutôt d'un autre mode de redistribution de la richesse, qui ne passe pas directement par un gouvernement central. Les services sociaux fonctionnent aussi de cette façon: chacun y va de sa contribution, dans la mesure de ses moyens.

Ce système est rendu possible parce que, dans la communauté juive, chacun se sent redevable face à sa communauté et chacun doit, à la mesure de ses moyens, lui redonner temps ou argent. Cette façon de faire m'impressionne beaucoup, car non seulement elle assure une solidité au tissu social, mais aussi une appartenance pour chacun des membres de cette communauté. L'avenir de la communauté juive à Montréal dépend, entre autres, de sa capacité à poursuivre cette forme d'échange entre ses membres.

Pendant un certain temps, la communauté juive a été touchée par le départ des plus jeunes. Là aussi, certains facteurs externes et internes ont joué. Plusieurs juifs ont vu l'arrivée au pouvoir du nationalisme québécois comme la première cause de ces départs. Cette association semble irréaliste, voire absurde, pour plusieurs québécois canadiens-français. Moi-même, j'ai mis longtemps à comprendre l'association qui existe entre les camps de concentration et un certain nationalisme, tel que l'ont connu les juifs. Mais, justement, il s'agit d'une forme très exacerbée de nationalisme, auquel en tant que québécoise je refuse viscéralement d'être associée. Nous qui avons fait une Révolution tranquille, nous voudrions aussi réaliser une indépen-

1. Psychologue, anthropologue.
2. Le «H» étant pour *Hebrew*.

dance tranquille. Cependant, je peux comprendre maintenant que cette vision sera difficile à partager pour ceux qui ont connu le nationalisme allemand de la Deuxième Guerre mondiale. Je conçois aussi que notre mouvement indépendantiste en ait rendu plusieurs nerveux et ait pu influencer sur un certain nombre de départs.

En ce moment, j'observe que beaucoup de jeunes juifs revendiquent une appartenance québécoise et que plusieurs d'entre eux refusent de s'exiler pour trouver du travail ailleurs. Tout comme les jeunes québécois canadiens-français, après quelques

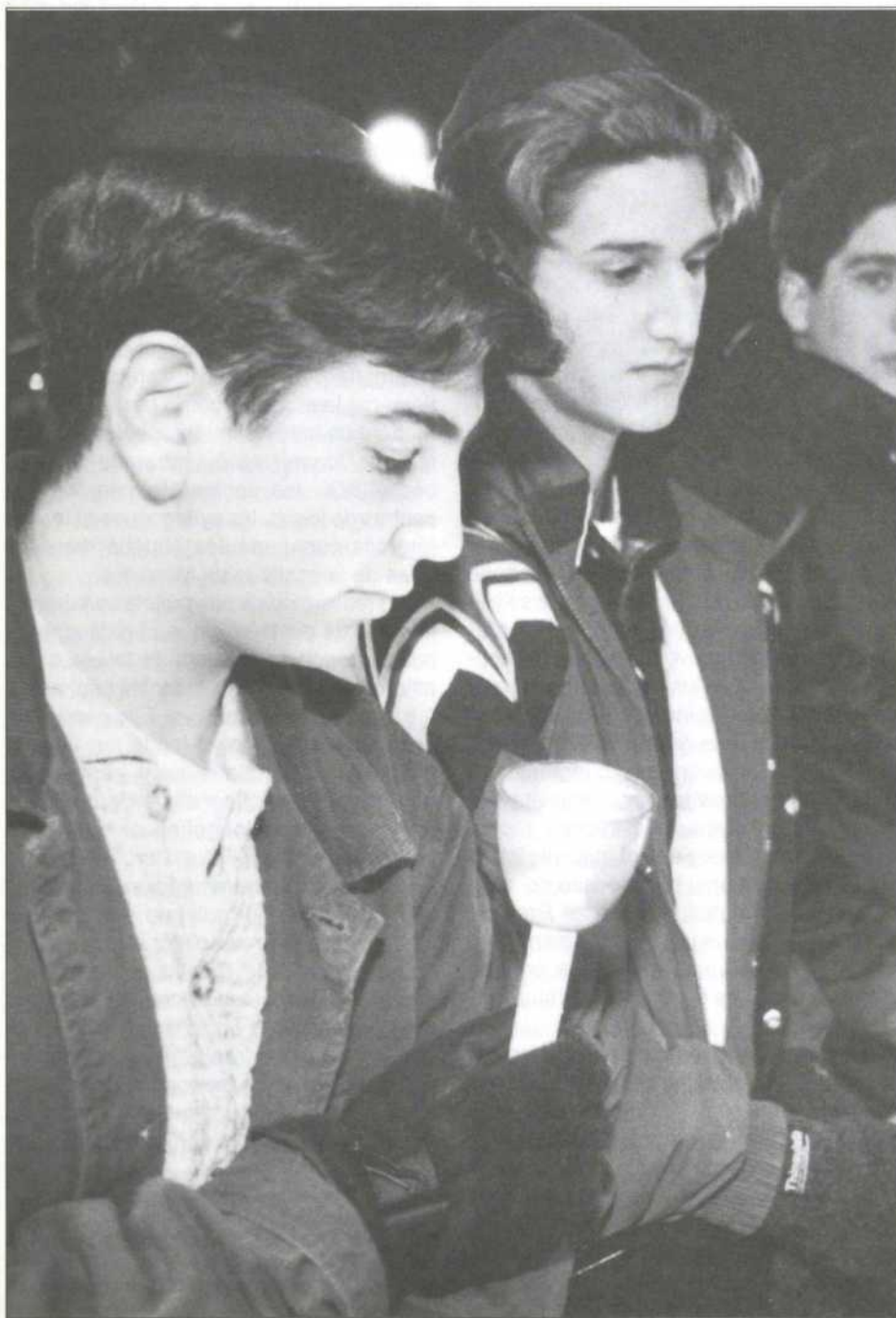
années de turbulence, les jeunes juifs se sentent à nouveau chez eux au Québec et ils ne veulent plus le quitter.

Je pense que cela assurera une présence juive à Montréal. La détermination de ces jeunes a su mobiliser la communauté juive et a redonné goût à plusieurs de fonder aujourd'hui une famille juive ici. Ce mouvement interne dans la communauté, parce qu'il s'inscrit en consonance avec les désirs profonds de la communauté québécoise canadienne-française, vient assurer un avenir à la communauté juive de Montréal.

Cette nouvelle compréhension que j'ai de la communauté juive, qui s'est développée peu à peu en fréquentant mes amis juifs, m'a aussi amenée à revoir ma propre identité. Tant les gens d'origine juive que ceux d'origine canadienne-française peuvent se dire québécois. Cette appartenance partagée est une condition nécessaire au maintien des juifs à Montréal.

Une nouvelle question surgit maintenant de cette appartenance québécoise partagée: comment indiquer les particularités et les différences qui sont si importantes aux yeux de chacun de ces deux groupes? La réponse à cette question renvoie à la mise en évidence de nos racines spécifiques: canadiennes-françaises pour moi et juives, pour eux. D'un point de vue interculturel, cette nouvelle position qui tient compte de toute notre histoire et pas seulement de notre positionnement d'après-guerre m'apparaît profitable, car il est toujours plus facile d'entrer en contact avec l'autre lorsque notre enracinement culturel est dynamique.

De part et d'autre, nous ignorons trop souvent les liens qui ont toujours existé entre nous, et l'interdépendance dans laquelle nous avons vécu. Malgré cette ignorance respective, au moment où la décroissance économique touche surtout les plus fra-



Beaucoup de jeunes juifs revendiquent une appartenance québécoise et plusieurs d'entre eux refusent de s'exiler pour trouver du travail ailleurs... Les jeunes juifs se sentent à nouveau chez eux au Québec et ils ne veulent plus le quitter.

giles parmi nous, il est bon de rappeler que le rôle que nos apports respectifs et souvent convergents ont joué dans le développement et la qualité de vie de Montréal.

Je conclurai en disant qu'il m'apparaît difficile de parler de l'avenir de la communauté québécoise juive sans parler aussi de l'avenir de la communauté québécoise canadienne-française... Mon «petit juif pure laine» y est certainement pour quelque chose. ■

Normand Blouin/Agence STOCK

LES JUIFS MAROCAINS DU QUÉBEC

par Joseph Lévy et Yolande Cohen¹

Au cours des années 1960, quelque 15 000 juifs francophones, d'origine marocaine, s'installent au Québec, parce que terre américaine francophone accueillante... Nos deux auteurs explorent comment cette petite communauté sépharade s'intègre au Québec et quel est son avenir.

L'histoire contemporaine démontre, oh combien!, que les prédictions sur l'avenir sont sujettes à caution, tant est imprévisible le futur. Aussi le texte qui suit aura pour objectif essentiel de dégager les paramètres internes à la communauté juive-francophone originaire du Maroc et les facteurs externes qui pourraient peser sur ses orientations et sur son avenir.

L'intégration des juifs marocains au Québec s'est effectuée de façon particulière. En effet, cette communauté a connu plusieurs transformations majeures, au cours du XXe siècle. La colonisation du Maroc par la France, au début du siècle, a conduit à disqualifier l'ancien statut des juifs dans la *dhimma*², et à remettre en cause les traditions multiséculaires de coexistence des juifs et des musulmans dans ce pays. Progressivement, l'adoption de la langue et de la culture française a ouvert une période d'acculturation, variable selon les régions, les classes sociales et les générations, ce qui s'est traduit à terme par une rupture partielle avec les traditions propres à cette communauté.

À cette première dislocation du substrat communautaire traditionnel, il faut ajouter un second type de transformations, bien plus fortes encore, engendrées par la Seconde Guerre mondiale et le processus de décolonisation des années 1950. Cette communauté subira de plein fouet les méfaits des lois discriminatoires du régime de Vichy, et ce, malgré la protection offerte par le sultan Mohamed V. Ces événements majeurs vont entamer durablement la cohésion, déjà fortement ébranlée, de ce groupe.

La création de l'État d'Israël, l'indépendance des pays maghrébins et les crises au Moyen-Orient deviennent alors autant de moments marquant l'explosion de cette communauté. Ses membres, soit près de 300 000 personnes, émigrent dans plusieurs régions du monde, en Israël, Europe, Amérique latine et Amérique du Nord.

C'est au cours des années 1960 qu'environ 15 000 juifs marocains s'installent au Québec, choisissant cette province en fonction de l'avantage qu'elle présente d'être une terre américaine francophone accueillante aux immigrants. Les possibilités d'avancement professionnel et les réalités d'un marché ouvert y étaient indiscutables, même si, à l'instar d'autres groupes de migrants, certains d'entre eux connaîtront une baisse de leur statut dans les toutes premières années d'installation. Pour la plupart des jeunes à leur arrivée, possédant un niveau d'instruction secondaire variant de deux à sept ans, ces immigrants ont vite perçu la nécessité de compléter leur formation sur place. Près de 40% d'entre eux détiennent un baccalauréat, 6% une maîtrise et près de 2% un doctorat, ce qui en fait un groupe fortement scolarisé.

De fait, ce segment de la communauté, sans doute déjà préparé au Maroc à tenir l'éducation en haute estime, a vite perçu l'importance des études supérieures comme clé de la mobilité sociale au Québec, et a pu s'insérer sans trop de difficultés dans les différents secteurs économiques, en particulier dans les services, les manufactures et les professions libérales. À ce titre, on peut parler ici des liens créés par la

colonisation française, qui les prédisposait à mieux comprendre les habits d'une autre ancienne colonie.

C'est d'ailleurs cet attachement au français et à certaines de ses traditions qui conduiront les juifs marocains à affirmer une certaine autonomie au sein de la très puissante communauté juive de Montréal. Rapidement, en partie pour se démarquer des institutions juives anglophones d'abord réfractaires à une spécificité juive francophone, et aussi par mimétisme à l'égard de ses réalisations, les élites juives marocaines mettent sur pied un ensemble d'institutions qui leur sont propres et qui leur permettent de faire de la représentation politique: la Communauté sépharade du Québec (CSQ), les écoles Maimonides, les centres de loisirs, les synagogues et les différentes communautés situées dans les villes de la banlieue de Montréal.

La réalisation de ces projets se fait dans le contexte de la politique canadienne du multiculturalisme, et dans la foulée d'une affirmation nouvelle de l'identité sépharade à travers la diaspora juive. Elle permet un ensemble institutionnel fondé sur une revendication identitaire juive sépharade, dont l'essentiel est constitué de pratiques religieuses traditionnelles et d'un attachement profond à l'État d'Israël.

Cette tension entre tradition et modernité n'apparaît pourtant pas comme une source de conflit, mais plutôt comme une richesse. Dans leur rapport au pays d'accueil, les juifs marocains constatent certaines convergences entre la mémoire historique et la langue française, dans le maintien de l'identité; ce qui conduit un analyste à souligner la similitude qui existe entre les systèmes de valeurs des juifs originaires du

1. Université du Québec à Montréal.
2. La *dhimma*, dans l'Islam, est le statut juridique particulier réservé aux «gens du Livre», particulièrement les juifs et les chrétiens.

Maroc et celui des Québécois de souche, et la convivialité qui s'ensuit.

Néanmoins, en ce qui touche la question nationale, l'identification au référent québécois ou même canadien reste faible. Tout se passe comme si les membres de

L'histoire récente de la communauté juive francophone d'origine marocaine au Québec témoigne de sa capacité à intégrer les multiples influences locales et internationales, sans renoncer à son identité originale.

cette communauté vivaient dans une ville où ces questions étaient hors champ. Sans adhérer, pour la grande majorité, au projet souverainiste, il ne semble pas que sa réalisation entraînerait le départ de ses membres, à moins que son caractère démocratique et que les libertés fondamentales dont ils jouissent ne soient remises en question. C'est d'ailleurs moins la question politique qu'économique qui pourrait intervenir sur les perspectives d'avenir de cette communauté, qui a toujours envisagé l'espace québécois dans un ensemble plus vaste, non seulement continental, canadien ou américain, mais aussi international.

Cette situation affecte les perceptions et les projets de la génération qui est née ou a grandi au Québec, et dont les perspectives d'avenir sont marquées par des enjeux différents de ceux de leurs parents. En premier lieu, on peut noter, à cause de la socialisation scolaire et de l'environnement socioculturel, une nette affirmation d'un bilinguisme français et anglais. Tout comme pour les parents chez qui le français avait constitué une langue de prestige et de progression socioéconomique, l'anglais apparaît, indépendamment de ses référents culturels, comme la langue internationale par excellence et sans laquelle l'accès aux professions d'avenir est retardé sinon compromis. C'est ce que dénotent les aspirations professionnelles de ces jeunes, où prédominent l'informatique, la médecine et l'ingénierie, catégories de métiers qui nécessitent une maîtrise essentielle de l'anglais (Michael Elbaz, 1994).



Dorval, 1966: venant du Maroc, une famille juive arrive en terre québécoise.

Archives nationales du Congrès juif canadien

Cette projection dans un espace linguistique international s'accompagne d'un double mouvement, marqué d'une part, par un retour important aux pratiques religieuses juives, ce qui inverse le processus de sécularisation commencé par la colonisation française et, d'autre part, par un décalage face au milieu des jeunes québécois, dont le nationalisme plus affirmé reste étranger à leurs préoccupations directes.

Paradoxalement, les jeunes générations se retrouvent d'une certaine façon en rupture non seulement avec la génération de leurs parents, moins enclins à faire de la pratique religieuse la source de leur identité, mais aussi avec la société d'accueil. Divisée entre deux allégeances qui semblent irréconciliables, cette société propose un Canada qui contribue par ses politiques d'immigration et d'intégration à maintenir ou à renforcer les clivages ethnoculturels, tandis que le Québec est aux prises avec sa propre affirmation politique et identitaire. Dans ce contexte, leur revendication d'une identité juive, qui ne s'appuie plus d'ailleurs explicitement sur l'origine marocaine, si elle ne signifie pas le rejet de leur enracinement

au Québec, exprime plutôt leur attachement à Montréal, dont le cosmopolitisme leur paraît garant de la possibilité d'expression de leur propre identité et d'une pluralité d'autres.

Perspectives d'avenir

D'après ces indices encore ténus, les perspectives d'avenir, sans être totalement problématiques, soulèvent des questions importantes, à l'orée de l'an 2000. Paradoxalement, cette petite communauté, dont le poids démographique est limité, perçoit son importance en termes symboliques de médiation. Ne pouvant non plus intervenir sur la scène publique, tant du fait de son accession récente à la pleine citoyenneté, que de son manque d'intérêt pour la chose politique, qui à de rares exceptions, ne dépasse pas le cadre communautaire, elle cherche d'autres modes d'intervention. Ainsi, elle tente de participer, en tant qu'agent économique et culturel à la revitalisation de

Montréal, perçue comme métropole bilingue, en facilitant les passages de l'anglais au français et entre les différents groupes.

Par ailleurs, sa pratique religieuse témoigne d'un étonnant syncrétisme entre tradition et modernité, puisqu'elle ne semble pas se faire aux dépens ou par le rejet des acquis de la modernité, surtout au point de vue professionnel. En ce sens, elle est

—

La communauté possède les atouts nécessaires pour réaliser une nouvelle synthèse entre l'américanité québécoise et le judaïsme.

—

conforme à la tradition juive marocaine de pragmatisme et de modération. Cet accommodement aux impératifs du jour indique que l'on s'oriente vers le modèle d'une orthodoxie moderne où coexistent le maintien des pratiques religieuses et une ouverture sur les sciences contemporaines.

Cependant, pour un segment de la communauté, cette rejudaïsation pourrait aussi conduire à un certain extrémisme, et à un repli identitaire de type autarcique dange-

reux. Il serait important, au contraire, d'amplifier les contacts intercommunautaires qui favoriseraient la reconnaissance de problématiques communes, portant sur l'accueil et l'insertion des immigrants, l'accès aux instances gouvernementales et municipales et en général sur la défense des droits de la personne.

L'histoire récente de la communauté juive francophone d'origine marocaine au Québec témoigne de sa capacité à intégrer les multiples influences locales et internationales qui s'exercent sur ses membres, sans renoncer à son identité originale. Ce modèle de métissage, dont l'efficacité est attestée par de longs siècles de cohabitation en terre musulmane, pourrait lui servir de base pour fonctionner dans une société moderne plurielle; à condition toutefois d'en revoir les paramètres qu'une société démocratique impose. La communauté possède ainsi les atouts nécessaires pour réaliser une nouvelle synthèse entre l'américanité québécoise et le judaïsme, en tirant tout le profit de son héritage millénaire en sol marocain, où les influences hébraïque, hispano-andalouse, berbère, arabe, française et espagnole se sont combinées pour assurer l'existence d'une culture vivante.

Ce projet d'un nouveau syncrétisme pourra se réaliser si la perspective à plus long terme l'emporte sur les contingences de l'immédiat, et si la communauté juive,

dans son ensemble, est capable de sortir de ses carcans et de ses peurs pour envisager avec sérénité de nouveaux types de liens avec les autres.

Bibliographie sommaire

- Benaïm-Ouaknine, E. (1994), « Juifs marocains de Montréal, en chiffres », dans *L'annuaire de l'émigration, Maroc*, sous la direction de Kacem Basfao et Hinde Taarji, p. 140-141.

- Berdugo, M., Cohen, Y. et Lévy, J.J. (1987), *Juifs-Marocains à Montréal. Témoignages d'une immigration moderne*, Montréal, VLB.

- Cohen, Y. et Lévy, J.J. (1994), « Élités juives-marocaines à Montréal », dans *L'annuaire de l'émigration, Maroc*, sous la direction de Kacem Basfao et Hinde Taarji, p. 158-160.

- Dinelle, J. et Barrette-Dalmond, A. (1985), *Femmes et judaïsme: les femmes immigrantes sépharades à Montréal*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, UQAM.

- Elbaz, M. (1989), « D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Acchknazes à Montréal », dans *Les Juifs du Maghreb, diasporas contemporaines*, sous la direction de Lasry, J.-C. et C. Tapia, Paris, L'Harmattan et Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 89-101.

- Elbaz, M. (1994), « La seconde génération des juifs-marocains à Montréal », dans *L'annuaire de l'émigration, Maroc*, sous la direction de Kacem Basfao et Hinde Taarji, p. 176-178.

- Fillion, F.G. (1978), *La communauté sépharade de Montréal: une analyse ethnohistorique des structures communautaires*, Thèse de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.

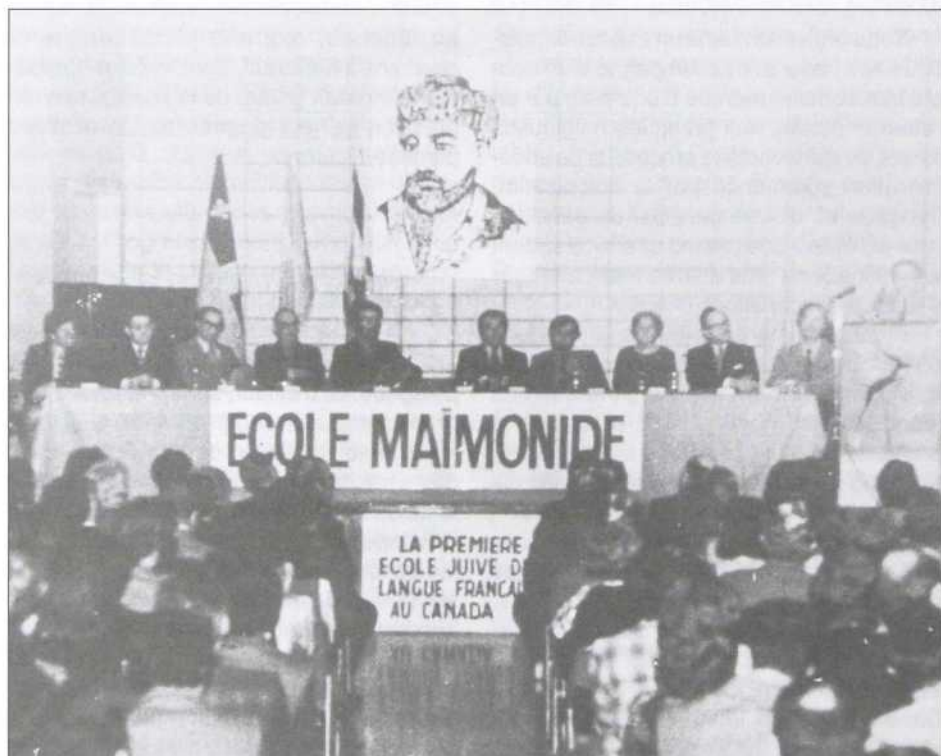
- Labelle, M. et Lévy, J.J. (1995), *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels*, Montréal, Liber.

- Lasry, J.C. (1989), « Essor et tradition. La communauté juive nord-américaine au Québec », dans *Les Juifs du Maghreb, diasporas contemporaines*, sous la direction de Lasry, J.-C. et C. Tapia, Paris, L'Harmattan et Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 18-54.

- Lévy, J.J. et Ouaknine, L. (1989), « Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal », dans *Les Juifs du Maghreb, diasporas contemporaines*, sous la direction de Lasry, J.-C. et C. Tapia, Paris, L'Harmattan et Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 55-78.

- Lévy, J.J. et Samson, J.M. (1992), « Acculturation, religiosity and traditions among French speaking Jews in Montreal », in *Essays in the Social scientific study of judaism and jewish society*, Vol. II, sous la direction de Simcha Fishbane, Stuart Schoenfeld et Alain Goldschlaeger, New York, Ktav Publishing Co. p. 78-95.

- Samson, J.M. et Lévy, J.J. (1988), *Orientations et hiérarchie des valeurs générales et sexuelles de la communauté juive francophone de Montréal. Rapport de recherche*, Département de sexologie, UQAM. ■



Archives nationales du Congrès juif canadien

À partir des années 60, la création d'écoles juives de langue française témoigne de l'importance qu'attache la communauté juive à la langue française et à la société québécoise.

ÉTHIQUE, SPIRITUALITÉ ET EUTHANASIE

par Michel R. Morissette¹

«La compassion est la pitié aux yeux secs.» (Mère Teresa)



Jean-François Leblanc/Agence STOCK

Une main humaine a-t-elle le droit de se lever pour briser la vie de son semblable, même si cette vie est déjà brisée par la maladie? La réflexion qui suit trouve sa source dans mon travail d'accompagnement des malades en fin de vie, notamment les personnes vivant avec le sida, dans le débat canadien, ainsi que dans les nombreuses discussions et lectures sur le sujet, sans négliger ce que j'ai retiré de ma propre expérience de la souffrance.

Les questions touchant l'assistance au suicide et l'euthanasie sont parmi les plus troublantes qui soient, car elles touchent aux valeurs constituant les fondements de l'ensemble des sociétés

1. Médecin au Centre hospitalier universitaire de Québec, pavillon CHUL, l'auteur a tiré ce texte d'une conférence donnée à la 2e Rencontre franco-québécoise des soignants, Notre-Dame-de-Laus, France, le 11 juin 1997.
2. Sénat du Canada, *De la vie et de la mort, Rapport du Comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide*, Ottawa, juin 1995.

tés humaines, notamment l'interdit de porter atteinte à la vie d'autrui. La réflexion sur ce sujet m'a conduit, en janvier 1995, à présenter un mémoire personnel au Comité sénatorial sur l'euthanasie et l'aide au suicide², qui portait surtout sur les enjeux sociaux et éthiques d'une plus grande ouverture légale ou réglementaire – voire d'une décriminalisation – à la pratique de l'euthanasie. Je veux ici reprendre cette réflexion en l'élargissant aux enjeux spirituels que comporte la question de l'euthanasie pour la société, pour les individus, comme pour les soignants. J'entends ici par enjeux spirituels ceux qui touchent le domaine de la transcendance, de la quête de sens, de l'esprit humain et de la dignité humaine, ce qui en somme réfère au salut de l'être humain.

AU QUÉBEC, en 1992, un médecin a comparu devant le comité disciplinaire du Collège des médecins pour avoir donné suite à une requête d'euthanasie, de la part d'un mourant atteint du sida et de ses proches. Il n'est pas rare que les personnes atteintes du sida nous fassent part de leur questionnement à ce sujet et sondent le terrain auprès de nous. Et il est difficile de recevoir de telles questions sans faux-fuyants. Chez mes patients qui ont choisi d'aborder cet épineux sujet, j'ai retrouvé certaines constantes en termes de mobiles, telles la peur de souffrir, la perte d'autonomie, de dignité, de l'image corporelle ou des facultés mentales, et aussi le refus de la dépendance.

L'assistance au suicide et l'euthanasie sur demande ont été, sont et seront vraisemblablement toujours l'objet de débats passionnés, et ce, malgré l'adoption éventuelle de législation ou de réglementation autorisant cette pratique sous certaines conditions. Les défenseurs de l'euthanasie sur demande s'appuient sur le respect de la liberté et de l'autodétermination de la personne. Au nom du droit de mourir dans la dignité, la décriminalisation de l'assistance au suicide et de l'euthanasie sur demande expriment une volonté de se réapproprier le contrôle du mourir et le moment de sa propre mort, «témoin d'un désir de réappropriation d'un pouvoir autrefois conféré à Dieu seul³».

Ce débat, amorcé avec le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Rodriguez et avec le défi posé à la Cour par l'assistance effective au suicide de Mme Rodriguez, renvoie à des questions fondamentales. La liberté et l'autodétermination de la volonté sont-elles des principes absolus, ayant même préséance sur le principe de bienfaisance? Ces principes rencontrent-ils leurs limites dans les conséquences individuelles et sociales que comporterait le fait d'accorder à des individus le droit légal de disposer de leur vie en ayant recours à l'euthanasie sur demande (ou à l'assistance au suicide) et à des professionnels, en l'occurrence les médecins, le droit (et par extension le «devoir») de procéder à un tel acte?

Une telle conception de la liberté «exalte de manière absolue l'individu et ne le prépare pas à la solidarité, à l'accueil sans réserve ni au service du prochain. (...) Revendiquer le droit (...) à l'euthanasie, et le reconnaître légalement, cela revient à attribuer à la liberté humaine *un sens pervers et injuste, celui d'un pouvoir absolu sur les autres et contre les autres*. Mais c'est la mort de la vraie liberté⁴...»

Il y a polarisation, dans le débat, sur la question de l'autodétermination de la volonté, sur le caractère moral et éthique de l'acte, ainsi que sur les concepts de «qualité de vie» et de «dignité de la personne humaine». Cette polarisation comporte un risque important de dérapage médiatique, avec toutes ses conséquences sur l'opinion publique. Nous entrons ici dans le monde des perceptions individuelles et collectives où les considérations d'ordre émotif et affectif sont généralement présentées sous le couvert d'une argumentation rationnelle en faveur de l'euthanasie sur demande et de l'assistance au suicide. De plus, nous assistons à une euphémisation de la terminologie englobant ces questions et à un déplacement du sujet de l'acte, de l'individu assisté vers l'autre qui assiste. Ainsi le *suicide assisté* est-il devenu l'*assistance au suicide*⁵.

EXISTE-T-IL UN DROIT à la mort, au sens juridique du terme? Dans le cas de cessation ou de refus de traitement, selon Baudoin et Blondeau, le «droit de ne pas être traité est un droit de non-intervention, mais pas encore un droit à la mort. C'est un droit de laisser mourir, et non un droit du faire mourir». Alors que pour les tenants de l'euthanasie sur demande, «le respect (...) du droit à l'autodétermination justifierait désormais la personne malade d'exiger des autres non plus une simple neutralité et l'exercice d'un droit négatif, mais un engagement et l'exercice positif du droit, c'est-à-dire la revendication du droit à la mort, (...) de l'acte de procurer directement la mort. (...) Le droit de mourir naturellement est différent du droit à la mort».

La revendication d'un «droit à la mort» est donc contestée par Baudoin et Blondeau, à la fois sur les plans juridique et philosophique. Ce changement de paradigme est lourd de conséquences. S'il existe de fait un «droit à la vie», existe-t-il par ailleurs

un «devoir moral» de vivre et, s'il existe, jusqu'où constitue-t-il une obligation?

YA-T-IL UNE ANALOGIE entre le «droit» au suicide, qui a été décriminalisé, et le «droit» à l'euthanasie, en regard du droit à l'autodétermination? Le droit à l'autodétermination de l'individu trouve-t-il ses limites dans les répercussions négatives qu'il risque d'engendrer pour les individus et pour l'ensemble de la société? Légaliser l'euthanasie lancerait-il un double message à la société sur la conception qu'on se fait de la dignité humaine, à savoir que certaines vies valent moins que d'autres? Qu'en penseraient les plus vulnérables de notre société? Y aurait-il une forme de valorisation sociale de ceux qui choisiraient l'euthanasie pour eux-mêmes, le courage des nouveaux héros? Et pour les autres qui accepteraient de vivre leur vie jusqu'au bout, serait-ce courage ou lâcheté? Assisterions-nous à la métamorphose du «droit de mourir» en «devoir de mourir»? Y aurait-il danger d'un élargissement des critères d'acceptation des demandes d'euthanasie: malades qui ne seraient pas en phase terminale, demande par procuration pour les incompetents, pour certaines maladies? Cela pourrait-il engendrer une confusion entre ce qui est légal et ce qui est éthiquement et moralement acceptable? Que deviendrait la perception du rôle du médecin, porteur de vie et de mort? Y aurait-il risque de perte du contrat de confiance entre le malade et son médecin, qui est depuis toujours la base de toute relation thérapeutique? Je crains de devoir répondre positivement à ces questions.

Une question de dignité

Qu'en est-il de la dignité humaine dans tout cela? Pour certains, il s'agit de vivre sa vie jusqu'au bout, sans intervention externe visant à mettre fin directement et immédiatement à la vie, comme le préconisent la plupart des traditions religieuses, judéo-chrétienne et islamique entre autres. Pour d'autres, la déchéance et la dégradation physique, psychologique et morale les privent de toute dignité humaine et nous nous devons de comprendre cette perception.

Y a-t-il possibilité de conserver sa dignité humaine même dans la souffrance? Il n'y a là que des réponses individuelles à des situations individuellement vécues, d'où le caractère très subjectif de la perception de ce qui constitue la dignité et la qualité de vie. «La dignité procède du malade» comme l'a déjà affirmé le docteur Marcel Boisvert, de l'Unité des soins palliatifs de l'Hôpital Royal Victoria de Montréal; mais j'ajouterais qu'elle procède également du regard que les autres portent sur le malade. La perception qu'a un individu de sa propre dignité et de sa qualité de vie est nécessairement influencée par le regard que les

3. Baudoin, J.L. et Blondeau, D., *Éthique de la mort et droit à la mort*, Paris, PUF, 1993. Pour alléger le texte, les notes n'indiqueront la référence complète que la première fois où l'ouvrage est cité.
4. Jean-Paul II, *Évangile de la vie* (Encyclique Evangelium Vitae), Fides, 1995.
5. Dufort, Jean-Marc, *Euthanasie et aide au suicide*, Montréal, Bellarmin, 1996.
6. Lustiger, Cardinal Jean-Marie, *Dieu Merci. Les droits de l'homme*, Paris, Criterion, 1990.

autres portent sur cette dignité et cette qualité de vie. L'exemple des sidéens n'en est que trop frappant. La «dignité humaine» s'identifie-t-elle nécessairement à la «qualité de vie»?

EN PERMETTANT et en facilitant trop largement l'euthanasie sur demande, ne risquerions-nous pas de court-circuiter le cheminement de la personne vers le terme de sa quête de sens, de la couper de sa relation à l'autre dans un refus et une fermeture à la compassion, en l'isolant dans le non-sens et en l'amenant à percevoir sa valeur propre uniquement à travers la grille des valeurs dominantes actuelles, et ce, dans un refus de croire qu'il est possible de donner un sens à la souffrance, à sa souffrance? Serait-ce là respecter notre propre dignité et celle d'autrui? Ces questions se posent, mais le cheminement dans la quête d'un

Il est parfois si difficile de trouver un sens à la souffrance, qu'on ne lui en cherche plus. On préfère alors évacuer à la fois et la souffrance et la possibilité d'y trouver un sens.

sens à l'existence et le vécu d'une étape de croissance ne peuvent pas être imposés à quiconque. L'acharnement moral et palliatif peuvent exister, comme l'a déjà également exprimé le docteur Boisvert.

Quant au médecin, il est déchiré entre la perception de son rôle d'avocat du malade, son serment d'Hippocrate et le précepte «Tu ne tueras point» qui est profondément ancré dans la conscience religieuse populaire. Quant à son rôle de soignant, jusqu'où doit-il soulager? L'euthanasie soulage irrémédiablement. Mais se pose la question: si on soulage par la médication donnant la mort, comment départager l'intention quant à la finalité de l'acte? Soulager? Faire mourir? Soulager en faisant mourir? Faire mourir en soulageant?

Pour la profession médicale, autoriser l'euthanasie ou l'assistance au suicide risquerait de lancer un double message: le médecin deviendrait à la fois porteur de vie et de mort, et la société lui accorderait à ce niveau un pouvoir ultime qui ne lui a jamais été concédé jusqu'à ce jour, exception faite de certains pays où les médecins participent aux exécutions de condamnés à la peine capitale. Comme l'indique Jean-Marc Dufort, «en fondant une permission légale du suicide dans l'éthique médicale professionnelle (Miles), (...) on prétend faire passer la responsabilité de cet acte du domaine de la conscience morale à un jugement médical portant sur la mort comme thérapie.»

Et, dans un contexte de «pénurie relative de ressources», tous ne peuvent pas, il est trop souvent vrai, bénéficier également des possibilités de la technologie. Pourquoi alors l'euthanasie sur demande ne pourrait-elle pas être «politiquement», voire même «administrativement», acceptable pour certains? Le cardinal Lustiger souligne, avec raison, que «la tâche qui s'impose (...) est plus qu'une simple condamnation de l'euthanasie, ou la simple tentative d'en empêcher le cheminement vers une éventuelle diffusion et la législation qui en résulte. Le problème de fond est avant tout celui-ci: comment réussir à aider les hommes de no-



Jean-François Leblanc/Agence STOCK

tre temps à prendre conscience du caractère inhumain de certains aspects de la culture dominante, et à redécouvrir les valeurs les plus précieuses qu'elle voile⁶»

LS'AGIT D'UN DRAME existentiel profond et tragique lorsque, dans une société, les individus en viennent à mesurer leur dignité à l'amoindrissement de leurs facultés physiques et mentales, alors que le fondement véritable de la dignité de la personne humaine se situe dans une dimension tout autre. Ce drame révèle lui-même la grande souffrance morale et spirituelle de nos sociétés. La mort sera toujours une tragédie et nos efforts pour l'embellir et cacher son visage tragique constituent parfois une tromperie qui ne fait que rendre une situation déjà douloureuse en soi, plus douloureuse encore.

Je suis inquiet de constater que l'aide au suicide et l'euthanasie puissent devenir des expédients permettant à la société, aux proches et aux intervenants, de surseoir à la dispensation de soins d'excellence, notamment de soins palliatifs, et à la société de surseoir à ses devoirs. Je suis également inquiet de ce nouvel humanisme qui relève de plus en plus d'une vision «eugénique» d'une société qui se défend d'être telle. Plusieurs de ceux qui prônent l'euthanasie s'induisent eux-mêmes en erreur et font de même avec la société, en regard des véritables enjeux soulevés par celle-ci.

Le scandale de la souffrance

C'est le scandale du non-sens de la souffrance qui est au cœur de tout notre questionnement sur l'euthanasie. En effet, l'euthanasie vient consacrer le fait que la souffrance, lot de notre condition humaine, est un non-sens absolu et que toute recherche d'un sens à celle-ci est vouée à l'impasse sur les plans ontologique, philosophique et théologique, même si l'expérience auprès de ceux et celles qui souffrent nous apprend plus souvent qu'autrement le contraire. Marie de Hennezel nous parle de ce « moment tout à fait inexplicable où toutes ces souffrances se transforment brusquement en grâce⁷ ». Au-delà du scandale, la souffrance peut être un chemin de spiritualisation, de quête de sens.

LA SOUFFRANCE nous confronte à nos limites d'être humain et nous place face aux inévitables questions existentielles. Angelo Brusco écrit que « la quête de sens et l'appel à la transcendence deviennent plus aiguës quand la personne vit une expérience de maladie ou de crise. La rupture de l'unité subjective provoque chez elle (la personne) un déséquilibre qui lui fait toucher avec plus de réalisme la mesure de ses limites et le sens de la finitude⁸. »

Il est parfois si difficile de trouver un sens à la souffrance, qu'on ne lui en cherche plus. On préfère alors évacuer à la fois et la souffrance et la possibilité d'y trouver un sens. Ainsi, dans l'euthanasie, le seul espoir est celui d'être délivré de la souffrance, de l'angoisse de la souffrance et de l'angoisse de la mort. Pour ce qui est de la souffrance physique, on peut y voir une délivrance. Mais pour la souffrance morale et spirituelle, s'agit-il vé-

Il faut avoir fréquenté l'école de la souffrance pour mieux comprendre celle des autres, que ce soit par nos deuils, nos pertes, nos arrachements, nos rejets ou nos peines d'amour.

ritablement d'une délivrance, puisque la personne meurt avec cette souffrance?

On évoque parfois le caractère « inhumain » d'une souffrance, comme s'il existait des souffrances dites « humaines ». Si nous analysons plus à fond ce qui est ici évoqué, peut-être découvririons-nous ce qui se cache derrière ces expressions. Peut-être les souffrances dites « inhumaines » sont-elles celles qui ne revêtent pas de sens à l'esprit.

Jean-Marc Dufort se demandait si, en envisageant l'assistance au suicide et l'euthanasie comme des actes de compassion et de fraternité humaine, nous n'étions pas face à « une forme de refus de la souffrance caractéristique de notre époque, en même temps qu'une incapacité foncière de transformer, au cœur même de la personne, cette même souffrance – qui va bien au-delà de la douleur – en quelque chose d'autre: amour, espérance, forces positives et créatrices »? Et il poursuit: « Si les bien-portants revendiquent aujourd'hui avec tant de force le droit de demander la mort, c'est en définitive parce qu'ils refusent d'être

confrontés à cette mort, même à l'occasion du décès d'un proche. On souhaite mourir sans s'en rendre compte pour ne pas avoir à vivre sa mort et en épargner le spectacle à autrui. Ce faisant, on court un risque encore plus grave (...): celui d'exposer la fin de vie à tomber dans l'insignifiance. Et si la mort devient un épisode insignifiant – non-sens -, n'est-ce pas le sens tout entier de la vie qui s'en trouvera affecté? »

Si l'euthanasie est revendiquée en raison du non-sens de la souffrance, est-il possible – particulièrement pour le non-croyant – de vivre et d'offrir sa souffrance par solidarité de compassion avec l'humanité souffrante? Y a-t-il un sens possible au non-sens? C'est peut-être pour certains beaucoup demander.

Vers la découverte de sens

Il faut avoir fréquenté l'école de la souffrance pour mieux comprendre celle des autres, que ce soit par nos deuils, nos pertes, nos arrachements, nos rejets ou nos peines d'amour. Parfois, lorsque nous avons été capables de tirer des richesses de nos propres souffrances, nous en venons à penser que ceux qui n'ont pas souffert n'ont peut-être pas véritablement vécu. Angelo Brusco compare les soignants à des « guérisseurs blessés (...), des personnes qui souffrent (blessées) et qui sont capables de faire de leurs souffrances une source de guérison pour les autres (guérisseurs) ».

La souffrance vécue qui a un sens spiritualise l'individu. « Nous sommes transformés au creuset de la souffrance », comme en témoignait la mère d'un sidéen. Je n'idéalise pas ici la souffrance, car nous avons le devoir moral de la soulager; mais elle est le lot de notre condition humaine. Angelo Brusco parle d'ailleurs du caractère sacramental de la souffrance, c'est-à-dire de cette réalité vue comme symbole. Quant au poète et à l'homme de théâtre québécois Doris Lussier, il avait lancé, peu de temps avant de mourir, cette phrase lourde de sens: « La vraie mort, ce n'est pas mourir, c'est de perdre sa raison de vivre. »

QUE SOMMES-NOUS devenus, comme société, pour cautionner par soi-disant respect de la dignité et de l'autodétermination un tel droit de regard sur la vie et la mort de nos semblables, de nous-mêmes? Qu'avons-nous compris des témoignages des Jean Vanier et des Mère Teresa? Quelle humanité de l'homme cherchons-nous à défendre? Les vieillards, les sidéens et tous ceux qui sont au crépuscule de leur vie, tous ceux dont la vie physique ou mentale est diminuée – et dont, pour certains, le délit est de continuer de vivre -, tous ont droit au plus grand respect de leur être, de leur dignité d'être humain, du temps qu'il leur est encore donné à vivre.

Comme le mentionnait le cardinal Lustiger: « Nous ignorons où et jusqu'où est enfoui le secret de leur liberté. Ceux-là qui ont assisté des personnes âgées ou des mourants savent quel se-

7. De Hennezel, M. et de Montigny, J., *L'amour ultime*, Paris, Hatier, 1991.
8. Brusco, A., *Humanisation des milieux de santé*, Montréal/Paris, Paulines/Médiaspaul, 1984.
9. Ayoub, J., *L'euthanasie et le suicide assisté*, Conférences du Grand Séminaire de Montréal, no 3, 1995.
10. Madre, P., *Souffrance des hommes et compassion de Dieu – 2 – Heureux les miséricordieux*, Lion de Juda, 1990.

cret spirituel se cache dans l'apparente inconscience. (...) C'est pourquoi le secret de la vie jusqu'à son dernier souffle oblige les soignants qui semblent posséder un pouvoir démiurgique sur la vie d'autrui à faire un acte de foi en la destinée spirituelle du malade ou de l'agonisant.»

On peut se tenir au niveau d'un discours sociologique, éthique ou philosophique face aux grandes questions touchant le respect de la vie humaine. Cependant, face à la souffrance et à la question de son sens ou de son non-sens, les discours sociologiques, éthiques et philosophiques m'apparaissent impuissants. Il n'y a que la contemplation du mystère de la souffrance, dans un regard de foi sur le mal universel et individuel, qui nous permet de traverser l'absurdité du mal et de la souffrance au-delà de la mort. On «peut porter sa mort comme le fruit de sa vie» (Michel de M'uzan).

Le jardin intérieur

C'est souvent notre propre résistance à l'éveil spirituel qui empêche les autres de venir à la vie. Quel est donc notre rôle de soignants? Le chirurgien montréalais Joseph Ayoub le définit ainsi: «Notre rôle, c'est d'aider les malades à transformer la souffrance morale en une réconciliation avec la vie. (...) La maladie entrouvre en chacun de nous une fenêtre spéciale de notre vie



Agence STOCK

intérieure, qui libère l'amour enfoui en nous et est un appel aux vraies valeurs⁹.» Et il poursuit: «Le trappiste Yves Girard nous dit que le mourant est un naufragé qui cherche désespérément un rocher où il pourrait s'agripper. (...) Quelqu'un qui puisse le guider à travers cet inconnu, quelqu'un qui, par son calme, peut le persuader que ce qu'il vit n'est pas une fin mais un commencement, une entrée dans la paix.»

NOUS NOUS MÉPRENONS souvent sur notre rôle «d'accompagnant» et sur le mystère qui enveloppe alors notre relation à l'autre. Nous accompagnons et nous sommes accompagnés, sans trop savoir les uns et les autres jusqu'où nous serons conduits, car il y a une part d'inconnu dans ce trajet vers le terme. Philippe Madre l'explique ainsi: «On s'imagine souvent, à tort, que lorsque nous nous approchons d'un souffrant, c'est forcément pour lui donner quelque chose de nous-mêmes dont il aurait sans doute besoin. Mais si nous sommes choisis par lui, mystérieusement, c'est que, sans doute, il a, lui, quelque chose à nous donner, même s'il ne s'en doute pas une seule seconde. Celui qui exerce la miséricorde doit apprendre à recevoir de l'autre, en même temps qu'il se livrera également à lui, comme dans une sorte d'invisible échange qui rejoint la notion de réciprocité dans l'amitié. (...) Pourtant, si une écoute doit favoriser l'expression d'une détresse, avec toute la gratuité que cela suppose, elle n'est cependant pas passive, accueillante de tout sans *sélection* ou exigence. Il y a toujours comme une arrière-pensée du coeur dans l'écoute de la compassion, du fait de son ouverture à l'Esprit qui est essentielle. (...) Une écoute de compassion a justement l'avantage de pressentir la manière dont Dieu compte s'y prendre avec le souffrant pour le visiter dans sa détresse¹⁰.»

C'est ainsi que nous sommes conduits à ce lieu secret de l'âme, ce lieu d'espérance: le jardin intérieur. Notre rôle, comme «accompagnant», est de faciliter le cheminement qui permettra

Nous nous méprenons souvent sur notre rôle «d'accompagnant» et sur le mystère qui enveloppe alors notre relation à l'autre. Nous accompagnons et nous sommes accompagnés, sans trop savoir les uns et les autres jusqu'où nous serons conduits, car il y a une part d'inconnu dans ce trajet vers le terme.

la construction d'un sens à la souffrance et, si possible, de faciliter la découverte de ce lieu secret où le divin – Dieu – parle de seul à seul au coeur de l'homme. On ne peut accompagner que jusqu'aux portes de ce jardin, et pour savoir accompagner jusque là, il faut avoir découvert son propre jardin intérieur. Il est difficile de permettre aux souffrants – particulièrement les sidéens – de découvrir ce jardin, car les portes sont souvent closes malgré elles par nos attitudes de fermeture et de rejet. En découvrant ce lieu, on découvre la source d'espérance en soi, car ce lieu est un lieu d'Éternité. Dès qu'on pénètre dans ce jardin, la mort n'a plus d'emprise. ■

lectures du mois

avec André Beauchamp,
Jean-Marc Dufort et Michel Quevillon

L'ENVIRONNEMENT: UN BON SURVOL

Michael Keating,

Le Canada et l'état de la planète: les tendances sociales, économiques et environnementales qui façonnent notre existence (Original anglais: Canada and the State of the Planet, traduit par Didier Holtzwarth),

Ste-Foy, MultiMondes, 1997; 116 p.

Pour à peu près tout le monde, il est très difficile de voir clair dans les questions d'environnement. Est-ce si terrible qu'on le dit? La crise est-elle réelle ou illusoire? Sommes-nous manipulés par des anxieux, des prophètes de malheur, des idéologues? Tous les sondages le montrent: depuis dix ans maintenant, la question écologique inquiète moins. Le thème a cédé la place à la lutte au déficit, à la crise économique, au désir de relance tous azimuts. Lassée, l'opinion publique passe à autre chose. L'écologie, une question dépassée, usée, résolue?

Le petit livre *Le Canada et l'état de la planète* essaie de répondre à cette question de fond, en tenant essentiellement un langage scientifique. Il est l'oeuvre d'un vulgarisateur scientifique, Michael Keating,

et du Programme canadien des changements à l'échelle du globe de la Société royale du Canada.

Après une série de textes protocolaires, une première partie fait le point sur les problèmes. Dans un texte de cinq pages, Keating dit que, oui, l'environnement change et se détériore. Il faut amorcer un virage vers un mode de vie durable. Maurice Strong souligne quelques changements institutionnels au niveau international. James P. Bruce fait le point sur les changements climatiques: oui le climat se réchauffe, oui de fortes perturbations sont prévisibles; la question clé est celle de la consommation d'énergie. Dans un texte assorti de la seule mise en garde du livre («les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que son auteur»), Jacques Prescott aborde la biodiversité et la stratégie à mettre en oeuvre. Mary Simon évoque la fragilité du Nord. Hugh Morris traite de la question industrielle: il faut des changements de cap et les gouvernements devront s'en mêler.

La deuxième partie, rédigée par Michael Keating, explore les tendances: les facteurs de changement (démographie, consommation, gestion des déchets, technologie, indices de mesure); les tendances environnementales (eau, air, sol, biodiversité); les tendances sociales (pauvreté, ali-

mentation, santé, urbanisation, conflits, catastrophes naturelles); les possibilités d'amélioration des tendances: principes de durabilité, efficacité énergétique, système d'éducation.

Une dernière section donne, entre autres, un glossaire, une chronologie, des ressources institutionnelles et des sites Internet.

Dans l'ensemble, c'est un bon et beau document, à la fois ramassé et bien vulgarisé. J'ai particulièrement apprécié les graphiques et illustrations de la deuxième partie. La première section du livre m'a semblé correspondre à des soucis protocolaires institutionnels: un texte de Strong, deux textes de présidents d'organisation, une amérindienne et un francophone de service. Misère!

Le ton d'ensemble est bon, dégagé, non alarmiste, mais en même temps pétri d'une préoccupation viscérale pour l'environnement et sur cette crise aux composantes variées, complexes mais toujours interreliées. De temps en temps, j'aurais aimé un regard plus sociologique, qui aurait permis d'observer la crise telle que définie par ses acteurs, ou même un petit excursus sur l'écologie comme idéologie, ou sur les systèmes de représentation. *Le Canada et*

l'état de la planète n'a pas osé s'aventurer sur ces terres mouvantes. Il nous offre, plus simplement et plus modestement, un bon survol qui essaie toujours d'associer questions scientifiques et questions techniques, rôle de l'État, rôle du secteur privé et implication personnelle de chaque citoyen et citoyenne, perspective mondiale et perspective locale. Pour un lecteur désireux de faire le point rapidement, c'est finalement un ouvrage très recommandable. ■

André Beauchamp

LES RAPPORTS HUMAINS SUR L'ÉCHIQUIER

Rezvani,

Fous d'échecs,

Arles, Actes Sud, 1997; 271 p.

Le jeu d'échecs tire ses figures symboliques de la société belliqueuse et hiérarchique du moyen-âge. Depuis lors, les pièces, blanches et noires, n'ont cessé de s'entrechoquer en de multiples combinaisons. Elles jouent sur l'échiquier différentes versions des confrontations qui jalonnent les rapports humains. La stratégie des soixante-quatre cases en sert d'autres: guerre froide, guerre idéologique, guerre de personnalité, guerre des sexes et, récemment, ultime affrontement, guerre entre l'homme et la machine. Les échecs offrent, ainsi, des variations à l'infini sur un thème connu. Peut-être n'est-elle pas la seule, mais cette propriété du jeu fait sûrement que les écrivains s'y intéressent depuis longtemps.

Rezvani a bien compris les possibilités du jeu. Il les manipule avec une grande dextérité dans son roman *Fous d'échecs*. La trame de l'histoire est assez simple en surface, même si tous les personnages qui y passent sont assurément fous.

ERRATUM

En cours d'édition, une erreur s'est glissée dans notre entrevue avec Mme Madeleine Parent (voir avril 1998, p. 74): c'est en 1946 - et non en 1956 - que M. G. Picard a été élu président de la CTCC.

Le champion en titre est un garçon des plus sensibles. Et, depuis le drame de l'aéroport d'Ankara, une prise d'otages orchestrée... par un fou d'échecs, on peut dire qu'il est fragile, état précaire pour le champion d'un jeu qui demande une santé psychologique blindée. À la veille d'une rencontre importante, il menace de se retirer à tout jamais. Le monde des échecs est mis en échec, au bord du mat, par son champion. C'est à partir de ce point de haute tension que nous allons suivre les péripéties ludiques de cette histoire, révélée à travers les dialogues qu'entretiennent, avec un écrivain échiquéen, Vazbriazinsky, son «entraîneur échiquéen», Pobrindzinskavzinsky, son «biochimiste échiquéen», le Major, chargé de sa sécurité, et son parapsychologue, dont j'oublie le nom (vous comprendrez).

Mais ça, c'est l'ouverture fort simple de l'histoire touffue de Rezvani. Dans le roman, comme au jeu, deux Reines viennent mêler les cartes. Ici, toutefois, elles veulent protéger et posséder le même roi, le bien fou et unique champion en titre. Reine noire et reine blanche. La mère du pauvre champion contre Wanda, une monumentale et géniale joueuse, qui s'amuse à réinventer le jeu pour le simple plaisir de la chose et, surtout, pour la jouissance de mettre en échec les pontes d'un monde sexiste et obtus, malgré sa portée universelle: «Notre champion me semble catastrophiquement épris de cette rivale potentielle, cette femme est à surveiller, car si dans le réel elle se mettait en tête de déployer les mêmes ruses que sur l'échiquier, je crains qu'elle ne réussisse à dominer dangereusement notre champion, lui si fragile et sans défense sur le terrain de la vie. Mais nous ne la laisserons pas faire.»

Le lecteur observe, avec délice, les deux reines se dévorer, pendant que la proie convoitée se décatit irréversiblement. Cet antagonisme nous force à suivre Rezvani dans les méandres de la psychanalyse, qu'il explore avec intelligence. Le champion s'érige, en effet, comme le Phallus, donc l'objet du désir des deux femmes. Mais, puisqu'il est cet objet, il ne peut le posséder, lui qui a souffert de l'absence du Père, lien de passage symbolique du désir. Sans s'aventurer dans les dédales lacaniens, on discerne de loin l'interprétation de la dialectique du maître et de l'esclave du psychanalyste français. Le rapport à l'autre passe par les liens puissants entre le désir et la mort: «- Mat! Il est mat par sa mère! Comment aurais-je pu l'annoncer

à Wanda? Après une vie d'échecs, de championnat en championnat, de championnat en championnat... elle a réussi à l'annuler. L'entraîneur et le biochimiste l'ont trouvé mat sur son lit! - Mort? - Mat! Je vous dis, crie le parapsychologue en s'enfuyant». On pourrait épiloguer longtemps sur la sémantique du mot échecs. Ce bref passage donne l'issue de la guerre entre les deux reines. La mère, en prenant le champion comme objet de désir, le mat dressé, le voue au mat, la mort symbolique, ou l'échec de la quête d'identité qui se fait, selon Lacan, dans la rencontre de l'autre, Wanda pour le champion.

Simple? Trop pour Rezvani, il me semble. L'auteur prévoit, comme un maître au jeu, plusieurs coups d'avance, qu'il orchestre en de multiples narrations convergentes pour dérouter le lecteur. Un néophyte sent confusément qu'une partie significative des enjeux du roman lui échappe. Il suit le cavalier dans la diagonale du fou. L'intrigue bien liée recouvre une autre partie qui se joue à un niveau accessible aux connaisseurs seulement... aux fous d'échecs. Quels sont les coups qui se jouent sur cet échiquier nébuleux? Amateur, prière de s'abstenir. Mais ces observations ne sont pas une critique négative. Elles saluent l'art de Rezvani, qui n'est pas facile, comme le jeu qui le passionne. ■

Michel Quevillon

UNE HEUREUSE SYNTHÈSE

Guy Bourgeault, Rodrigue Bélanger et René DesRosiers,

Vingt années de recherches en éthique et de débats au Québec: 1976-1996, Montréal, Fides, 1997, 144 p.

C'est très opportunément que la collection des «Cahiers de recherche éthique» a consacré ce numéro, récemment publié, aux recherches et aux débats entrepris au Québec depuis une vingtaine d'années. Le professeur Guy Bourgeault, à qui on a demandé d'en faire la synthèse, l'a menée avec compétence. Il s'est adjoint à cette fin le professeur Pierre Fortin, du Groupe de recherches ETHOS et organisateur de la collection, maintenant dirigée par Rodrigue Bélanger, à qui l'on doit la présentation du présent Cahier. Les tables générales qui ferment le Cahier et

couvrent 27 pages sont dues au théologien René DesRosiers.

L'auteur principal ne se contente pas de suivre la production de ces Cahiers, auxquels il puisera largement par ailleurs; il tracera en filigrane la courbe d'évolution de l'éthique en ces dernières années et sa transformation profonde en notre milieu. Décléricalisation et laïcisation de la morale dite «classique», première alliance entre l'éthique et les techno-sciences, avènement de l'interrogation face aux données nouvelles et à la complexité de ces mêmes sciences, sensibilité plus grande aux dimensions subjectives et situationnelles qui jalonnent la démarche éthique (26), enjeux nouveaux surgis, en particulier, de l'environnement et de l'économie, telles sont, entre autres, les données qui s'imposent à l'attention des chercheurs et des spécialistes venus de diverses disciplines: biologie, philosophie, médecine, psychologie, génétique, sciences infirmières, sans parler des disciplines auxiliaires qui entreront, au gré des besoins, dans le giron du comité d'éthique.

C'est à la préparation de décisions responsables que s'appliqueront ces comités d'éthique engagés dans une démarche souvent complexe. L'auteur note qu'une «nouvelle alliance» est, par conséquent, en voie de s'établir «moins entre la science et la philosophie qu'entre l'éthique et la technologie» (28). Morale et éthique ne marchent plus du même pas et, même prises séparément, s'entendent de diverses façons (30s). L'auteur réserve à la morale les systèmes de codification et d'exigences devant régir les diverses conduites, et à l'éthique les questions et les propositions inscrites dans ces codes tout en les dépassant et les déployant sur des horizons nouveaux. Ce déploiement s'accom-

plira, au fil des ans, d'une phase de consolidation et d'institutionnalisation au sein desquelles viendront s'instaurer colloques et débats. Le tout prendra parfois l'apparence d'une «valse des éthiques». Au sein même de cette mutation culturelle naîtra, en 1976, la collection des «Cahiers de recherche». Elle s'inspirera d'emblée de la collaboration interdisciplinaire ainsi évoquée. On n'en est plus simplement à la manière de poser les questions; on en est aussi au surgissement, souvent abrupt, de nouvelles questions.

S'agissant de la reconnaissance des droits de la personne, l'auteur de l'étude a noté la coïncidence entre l'apparition des «Cahiers» et la Charte des droits et libertés du Québec. La Charte canadienne, venue quelques années plus tard, contribuera à accentuer le rôle majeur du droit au plan de l'éthique, et parfois même la soumission de cette dernière au premier. Cependant la Charte québécoise fait place à des droits économiques et sociaux assortis de devoirs et de responsabilités: c'est là d'ailleurs son caractère nettement distinctif.

Cette synthèse vient à son heure. Il fallait souligner, en effet, le rôle éducatif des «Cahiers» qui tiennent, dans la production en langue française de ce côté-ci des mers, une place des plus enviables. Ils ont su s'inscrire dans une recherche sérieuse et entrer dans une dynamique de collaboration, tout en gardant une attitude critique à l'endroit de savoirs constitués. Leurs auteurs, pour la plupart, ont joint l'éducation à l'acte réflexif en vue de favoriser les modes d'insertion sociale et de participation civique. Ils ont ainsi retenu le meilleur des traditions européenne et américaine pour les mettre au service d'une collectivité qui en fera heureusement son profit. ■

Jean-Marc Dufort

LIVRES REÇUS

Voici quelques-uns des livres que les éditeurs ont fait parvenir à *Relations* au cours des derniers mois.

– Hérold Toussaint, *Secrets nocturnes. Regards d'Haïti*, Paris, L'Harmattan, 1997; 84 p.

– Marc Girard, *La mission de l'Église au tournant de l'an 2000*, Montréal, Médiaspaul, 1998; 312 p.

– Benoît Garceau, *La voie du désir*, Montréal, Médiaspaul, 1997; 104 p.

– Coll., *Une soupe au caillou. Réflexions sur l'injustice économique*, Montréal, Paulines, 1997; 281 p.

– Coll. (sous la dir. de Louise Boivin et Mark Fortier), *L'économie sociale: l'avenir d'une illusion*, Montréal, Fides, 1998; 232 p.

– Elaine Pagels, *L'origine de Satan*, Paris, Bayard, 1997; 272 p.

– Danièle Sallenave, *L'Amazone du grand Dieu*, Paris, Bayard, 1997; 159 p.

– Andrii Krawchuk, *Christian Social Ethics in Ukraine. The legacy of Andrei Sheptytsky*, Ottawa, Sheptytsky Institute Publications, 1997; 404 p.

– Georges-Albert Boissinot, *La vie spirituelle selon Vincent de Paul et Jean-Léon Le Prevost. À la rencontre de Dieu*, Montréal, Fides, 1997; 208 p.

– Xavier Le Pichon, *Aux racines de l'homme. De la mort à l'amour*, Paris, Presses de la renaissance, 1997; 294 p.

– Joachim Boufflet, *Edith Stein, philosophe crucifiée*, Paris, Presses de la renaissance, 1998; 283 p.

– Bernard Sindon, *Le Deuil et la Vie*, St-Zénon, Face-à-Face, 1997; 192 p.

– Catherine Ingram, *Dans les traces de Gandhi. La force de la non-violence*, St-Jean-de-Braye, Dangles, 1998; 190 p. ■

à signaler

□ **Journée mondiale de l'environnement**, le 5 juin. On estime que depuis le début du siècle, la moitié des terres irriguées de la planète a disparu. On a coupé des arbres pour le bois ou pour l'urbanisation ou encore pour réaliser des projets touristiques. □ **Justice sociale et citoyenneté**, à l'heure de la crise du travail. Le Centre de formation populaire vous convie à sa 8e Université populaire d'été. Si le travail salarié tend à disparaître, comment s'effectuera désormais la répartition de la richesse dans la société? Qu'en est-il de la justice sociale et de la citoyenneté dans ce contexte? Pour rensei-

gnements: au CFP, (514) 842-2548. □ **Géopolitique du chaos**, d'Ignacio Ramonet, Éditions Galilée, Paris, 1997; 161 p. Le rythme précipité et la profondeur des transformations de tous ordres, en cette fin de millénaire, stupéfient. À quoi ressemble le nouveau paysage planétaire? Quels États, quelles forces, quels nouveaux paradigmes émergent dans ce contexte? Quel est le système de pensée dominant? Quelles nouvelles clés pour comprendre la mutation actuelle? L'émergence des défis ne doit pas nous faire douter du futur.

La théologie à Sherbrooke : c'est différent!

Une formation à la fois respectueuse de la grande tradition catholique et ouverte aux réalités modernes

Des programmes ajustés à des besoins divers de formation (pastorale, spiritualité, recherche systématique), aux trois cycles universitaires (certificat, baccalauréat, maîtrise, doctorat)

Une équipe compétente, insérée dans une faculté à visages multiples (théologie catholique, théologie orthodoxe, sciences humaines des religions, formation interculturelle, éthique appliquée, philosophie)

Une souplesse dans les formules pédagogiques et dans l'accompagnement individualisé

Un Service de formation à distance en théologie (SerFADET) qui est unique en son genre au Québec et au Canada

Renseignements :

Faculté de théologie,
d'éthique et de philosophie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone : (819) 821-7600
Télécopieur : (819) 821-7677
jdesclos@courrier.usherb.ca



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

relations

juin 1998 3,95\$ no 641

SOMMAIRE

face à l'actualité 131

La fusion des Banques Royale et de Montréal (Jacques St-Amant) – Questions posées par une grève de la faim (Élisabeth Garant) – «Pas d'avenir sans mémoire» (Diane Willey) – La tornade Charest (Louis Balthazar) – La figure spirituelle de Jean-Baptiste (André Beauchamp)

dossier 137

Juifs à Montréal. Réflexions pour l'avenir

Carolyn Sharp	Réflexions sur un dialogue	138
Pierre Anctil	De l'importance de l'histoire et des émotions dans le dialogue	140
Max Bernard	La communauté juive du Québec à l'aube du XXIe siècle	143
Danielle Gratton	L'avenir de mon fils...	146
Joseph Lévy et Yolande Cohen	Les juifs marocains du Québec	148

en bref 136

article 151

Michel R. Morissette	Éthique, spiritualité et euthanasie	151
----------------------	-------------------------------------	-----

lectures 156

Photographie de la page couverture: Normand Blouin/STOCK. Photographie de la page 137: John Mahoney/CANAPRESSE

LES SOIRÉES RELATIONS SUR VIDÉO

Location (10 jours): 9,00 \$ + frais d'expédition. Achat d'une cassette: 27,00 \$ (frais d'expédition inclus). TVQ et TPS sont comprises dans ces prix.

Pour obtenir la liste des soirées qui ont été enregistrées, s'adresser à Pauline Roy, au Centre justice et foi (téléphone: 387-2541).

Les Soirées Relations reprendront en septembre prochain.
Surveillez notre publicité dans le journal LE DEVOIR.

juin (mai) 1998

Envoi de publication – Enregistrement no 0143

Port payé à Montréal

25, rue Jarry ouest, Montréal H2P 1S6